

Revue mensuelle | www.chassenature.ch | N°1, janvier 2019

CHASSE *et* Diana *nature*



INTERVIEW

Didier Castella,
chef des chasseurs

ACTUALITÉ

**Nouveau site pour
former les chiens**

PÊCHE

**Quel avenir pour
la pêche de loisir?**

Le roi prend la pause



Il arrive parfois que les éléments et les animaux s'organisent en parfaite harmonie pour offrir un spectacle saisissant. Et ce n'est pas Vincent Taramarçaz qui va nous contredire. Sa photo insolite en témoigne parfaitement. «Lors d'une balade au mois d'août sur le Catogne, ce beau bouquetin mâle s'est soudainement présenté devant moi. Il se dessinait admirablement bien devant les Dents-du-Midi, lesquelles émergeaient de la mer de brouillard. A croire que le Roi prenait sciemment la pose pour m'offrir ce somptueux spectacle... une image féérique, qui nous rappelle la beauté de nos montagnes.» ■

Envoyez vous aussi vos photos bizarres ou insolites à: redaction@chassenature.ch. Si leur qualité est suffisante pour l'impression, elles seront publiées ici avec vos explications.

*Appel aux photographes!
Toute photo proposée par un non-abonné lui vaudra six mois d'abonnement gratuit en cas de publication...*

— *Avis* —

Hommage à Michel Bréganti

Ayant appris la disparition de Michel Bréganti au moment du bouclage, l'équipe de *Diana, Chasse & nature* rendra, dans son prochain numéro, un hommage de circonstance à celui qui fut rédacteur de la revue pendant vingt-huit ans. Nos pensées en saint Hubert.

ÉDITO

La chasse et les médias

| Vincent Gillioz, rédacteur de *Diana Chasse et Nature*

La journaliste française Natacha Polony vient de publier *Délivrez-nous du Bien! Halte aux nouveaux inquisiteurs*, un ouvrage coécrit avec Jean-Michel Quatrepoint, hautement recommandable. Le livre dénonce la tyrannie de minorités de plus en plus autoritaires, notamment celle des courants de pensée antispéciste et végane. Elle cite dans une interview accordée au *Figaro*: «Leur vision est la suivante: nous sommes mauvais, et en reconnaissant les torts de l'homme, en devenant vegane, l'individu se purifie. En revanche ceux qui persévèrent dans le carnisme choisissent de demeurer mauvais, ce sont des assassins, des pécheurs.» Une remarquable analyse qui vient rappeler combien ces écoles, qui se prétendent de la cause animale, ne sont en fait que des nouvelles religions intégristes, dont le seul objectif est de porter atteinte à nos libertés.

La clairvoyance de ma confrère qui n'hésite pas à faire une réflexion à contre-courant est rassurante, particulièrement dans un paysage médiatique gangrené par la bien-pensance. J'en veux pour preuve un article de *Libération*, vu début décembre, sur les lâchers d'animaux élevés pour les chasseurs. Si le papier révèle une pratique parfaitement condamnable, il n'est en fait qu'une tribune libre pour l'ASPAS, Association pour la protection des animaux sauvage. L'auteur, Sarah Finger, fait presque honte à la profession, tant son analyse manque de sens critique. Les affirmations de son travail, basé uniquement sur une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, ne respecte à aucun moment le principe de l'équité. Ni les chasseurs, ni les responsables de l'ONCFS n'ont été contactés pour donner le contrepied aux thèses de l'ASPAS, une attitude particulièrement regrettable pour un quotidien qui se proclame de référence.

Dans la même ligne, *Le Monde* proposait encore en fin d'année une analyse sur la nocivité de la viande pour la planète. Si personne ne nie que l'élevage intensif peut avoir des conséquences négatives sur l'environnement, l'article, qui se base sur les seuls chiffres de l'Organisa-



tion des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, manque cruellement de discernement, et ne fait pas de différence d'impact entre un bœuf élevé industriellement aux USA, et un agneau d'alpage. Nous étions en droit d'attendre mieux de la part d'un pareil média.

Relevons encore que Lucile Solari, productrice de *Prise de terre* diffusée sur RTS la 1^{re}, n'a pas fait beaucoup mieux dans ses deux émissions consacrées à la chasse. Si elle a certes donné la parole à quelques nemros, elle a trop clairement omis de relever leur rôle dans les actions de protection de la nature. Personne n'attendait bien sûr qu'elle fasse l'apologie de la chasse, mais elle aurait pu s'abstenir de faire un travail à charge. Dommage pour sa crédibilité.

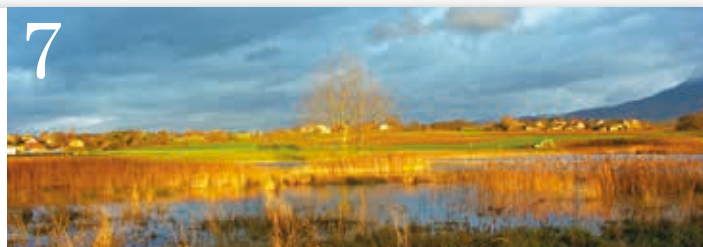
Nous vous souhaitons bonne lecture, et surtout une excellente année 2019. ■

SOMMAIRE

Passion chasse

7 Quoi de neuf pour 2019?

Texte A. Rossier, photos A. Rossier, W. Dubouloz



Dans le rétro

12 Sangliers – grosses montées d'adrénaline!

Texte et illustrations Bernard Reymond



Actualité

16 Des chiens de chasse à bonne école

Texte Vincent Bürgy



Interview

29 Didier Castella, chef de la chasse fribourgeoise

Propos recueillis par Claude Yerly



Le coin du pêcheur

33 Quel avenir pour la pêche de loisir?

Texte et photos Comité directeur FSPG



Recette de chasse

50 Caille farcie aux marrons

de P. Loup et A. Fragnière



CHASSE et nature

Diana

Revue mensuelle fondée en 1883
Organe officiel de la Société suisse des chasseurs «La Diana»
www.chassenature.ch

ÉDITEUR

Diana Romande
Pascal Pittet, président,
Chemin Clos-du-Moulin 21
1677 Prez-vers-Siviriez

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ

AdVantage SA
Editions & Régie publicitaire
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne

RÉDACTION

Vincent Gillioz
Tél. 076 370 83 91
redaction@chassenature.ch

ABONNEMENTS

AdVantage SA
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
Tél. 021 800 44 37
abo.chassenature@advantagesa.ch

PUBLICITÉ

Marianne Bechtel
Tél. 079 379 82 71
mac@bab-consulting.com
AdVantage SA
Tél. 021 800 44 37

regie@advantagesa.ch
Délai de réservation :
le 1^{er} du mois pour parution
dans l'édition du mois suivant

MISE EN PAGES

l'atelier prémédia Saràl
Tél. 079 830 61 38
julia.dubuis@lapm.ch

IMPRESSIION

Imprimerie Saint-Paul
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg

imprimé en
suisse

Tirage : 4000 exemplaires

N° 1 janvier 2019

Photo de couverture :
Pic Mar, © Robert Maier

Les articles publiés dans *Diana Chasse et Nature* n'engagent que leurs auteurs. Les documents envoyés ne sont pas restitués, sauf accord préalable avec la rédaction. Tous droits de reproduction (articles et illustrations) réservés pour tous pays. La reproduction de tout ou partie de textes et d'illustrations doit faire l'objet d'un accord préalable avec la rédaction.



Scannez ce code avec votre smartphone et consultez notre site Internet

2 La photo insolite par Vincent Taramarcaz | 5 Les actus par Vincent Gillioz | 10 Passion chasse: Postés pour les cerfs: sidérée... par le froid! par Théia | 18 Faune: Les noces hivernales du bouquetin par Georges Laurent | 22 Légende ou réalité: Heureuse rencontre par Chasie | 25 Poster: Rencontre avec la perdrix bartavelle par Odile Curchod | 28 Portfolio par Odile Curchod | 36 FSP: Un thème toujours brûlant – Les sociétés en ont-elles besoin? par Kurt Bischof | 39 Les infos | 51 Jeu

LES ACTUS

Saumon fribourgeois

Feu vert pour l'élevage de saumon à Grandvillard

Les citoyens de Grandvillard ont approuvé début décembre le développement d'une ferme piscicole du côté des Auges. Le projet d'élevage n'est pas encore abouti, mais laisse entendre qu'il sera bientôt possible de déguster du saumon fribourgeois.

Le Conseil communal a été délégué pour aller de l'avant, notamment pour la vente du terrain, situé aux Auges, le long de la Sarine. Il est envisagé d'élever 600 tonnes de saumon par an dans cette ferme piscicole de dernière génération. Une première mise à l'enquête pourrait intervenir avant 2020.



Féliné en pleine santé

La population de tigres a doublé en dix ans au Népal

Le *National Geographic* a récemment publié un article sur l'augmentation de la population de tigres au Népal, suite aux mesures de protection mises en place par le gouvernement et diverses ONG.

Le Népal compterait désormais 235 tigres du Bengale, alors qu'en



2009 le pays n'abritait que 120 félins. Et si le chiffre peut paraître faible, il s'agit tout de même d'un important succès en matière de conservation de l'espèce. Les tigres népalais représentent un pourcentage non négligeable de la population mondiale du fauve, estimée à un peu moins de 4000 individus. (*voir dessin de Parrone, page 17*).

Espèces rares

Un renne blanc photographié en Norvège



Les médias de tous les pays d'Europe ont relevé le cas. Un photographe a en effet eu la chance incroyable de croiser un bébé renne blanc en Norvège. D'une espèce très rare, en apercevoir un est un signe de bonne fortune dans certaines traditions scandinaves. Les rennes blancs ont ce pelage immaculé en raison d'une mutation génétique. Ils se fondent donc parfaitement dans la nature et dans les paysages enneigés de la Scandinavie. Ils ne représentent que 1% de la population et ne doivent pas être confondus avec les rennes albinos qui, eux, ont le museau et les yeux roses.

Carnet rose

Naissance d'un cerf d'Eld au zoo de Zürich

Le zoo de Zürich compte depuis fin novembre un centième cerf d'Eld. Le petit animal va passer l'hiver à l'écurie, les températures étant trop basses pour lui en cette période de l'année. Il tétéra sa mère durant environ

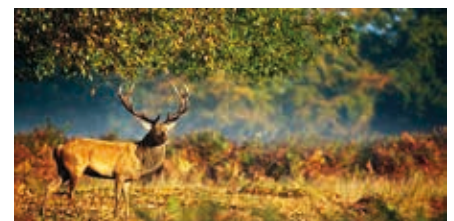


trois mois, tout en se nourrissant de foin frais. Une fois adulte, il consommera des graminées, des feuilles, des fleurs ou encore des fruits. On trouve des cerfs d'Eld dans leur état naturel en Inde, au Myanmar, au Laos, au Cambodge et en Chine. Ils sont probablement éteints en Thaïlande et au Vietnam. Le zoo de Zürich est l'un des treize parcs d'Europe à participer à un programme de conservation de cette espèce.

Politique de la chasse

Une province néerlandaise doit abattre des centaines de cerfs

L'Oostvaardersplassen est une réserve naturelle de près de 6000 hectares aux Pays-Bas. Celle-ci connaît une surpopulation de cerfs, dont plusieurs centaines sont morts de faim l'hiver dernier. Malgré les pertes naturelles, les densités de grands mammifères ne sont pas soutenables et nuisent notamment aux oiseaux nicheurs, visés par la protection Natura 2000. Une juge a autorisé fin novembre la province à abattre des centaines de cerfs afin que seuls 490 restent en vie, une situation qui démontre l'absurdité de renoncer à la régulation.



A BETTER
VIEW
OF THE
WORLD



DES PARAMÈTRES
DIFFICILES À BATTRE

NOUVEAU

MEOSTAR R2 2-12x50 RD

Une lunette de visée universelle

La MEOSTAR R2 2-12x50 RD, à réticule illuminé, propose au chasseur un zoom de 6x avec une optique lumineuse. Grâce à son grand champ de vision à faible grossissement, cette lunette peut être également utilisée pour la chasse en battue.

La qualité renommée de MEOPTA confère à cette lunette une image brillante, lumineuse et contrastée, offrant ainsi une grande netteté, même sur sa périphérie. Son potentiel se révèle au crépuscule ou lors de chasses nocturnes.



réf. no. 29381 Fr. 1425.- 4C
réf. no. 29382 Fr. 1425.- 4K

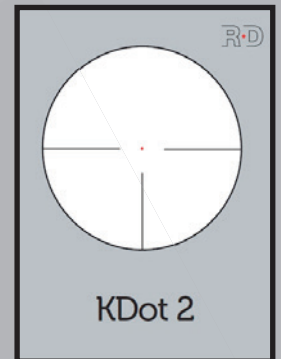
MEOSTAR R2 1-6x24 RD

avec ou sans rail - garantie de 30 ans

La lunette de battue de Meopta

Lorsqu'une décision dépend d'une fraction de secondes, en plus des qualités de chasseur, une optique qui permette une acquisition de cible rapide est essentielle.

La Meostar R2 1-6x24, avec un réticule illuminé et un large champ de vision, est un choix optimal qui, grâce à son agrandissement de 6x, permet des tirs sur de plus longues distances.



réf. no. 29376 Fr. 1375.-
réf. no. 29378 Fr. 1425.- avec rail



En vente dans les magasins spécialisés.

www.ruag-shop.ch

RUAG Ammotec Schweiz AG | Im Hölderli 10 | 8405 Winterthur | Schweiz
Tel. 052 235 15 35 | Fax 052 232 27 38 | www.ruag-shop.ch

Together
ahead. **RUAG**

PASSION CHASSE

Quoi de neuf pour 2019 ?

| Texte *Alain Rossier* | Photos *Alain Rossier, William Dubouloz*

UNE NOUVELLE ANNÉE AMÈNE TOUJOURS DES QUESTIONS ET DES RÉFLEXIONS. L'OCCASION POUR ALAIN ROSSIER DE FAIRE UN PETIT TOUR D'HORIZON DES DIVERS SUJETS QUI VONT CONTINUER À PRÉOCCUPER LA COMMUNAUTÉ CYNÉGÉTIQUE ROMANDE.

Le traitement de l'information par les médias, lorsqu'il s'agit de sujet lié à la chasse, est souvent décevant pour notre communauté. Nous avons parfois l'impression que l'information est tronquée, et ne correspond pas à la réalité. La transcription de certains faits n'est que rarement neutre, et il arrive qu'elle soit orientée contre notre activité. Un constat d'autant plus regrettable que nos politiciens





peuvent être influencés par le traitement de l'actualité, au moment d'élaborer des lois et règlements. Les mouvements populaires en faveur des animaux, de la faune sauvage et de l'environnement, aussi louables soient-ils, ne constituent pas toujours des sources fiables. Je souhaite qu'en 2019, l'information soit traitée avec plus de rigueur, et sans parti pris, par nos médias.

Protection des animaux

S'il faut absolument dénoncer les mauvais traitements à l'encontre des animaux, les lois qui vont jusqu'à définir la forme du bocal des poissons rouges ou la hauteur, au centimètre près, des chenils et autres lieux de parcage d'animaux, sont souvent trop

extrêmes. Ceci dit, il est heureux que certains combats, notamment sur le transport des animaux vers les abattoirs, aient eu une suite favorable. Mais n'oublions pas que l'homme est omnivore et qu'il doit pouvoir s'assurer d'accéder à une nourriture suffisamment riche en protéine. La chasse, en partie, et l'élevage permettent cet accès, et ont en plus un impact économique indispensable. Nos agriculteurs, écrasés par trop de charges administratives, ont besoin plus que jamais d'être soutenus. A plus forte raison que l'antispécisme et le véganisme, prétendument sensibles à la cause animale, n'ont aucun égard pour la situation des métiers liés à l'élevage, pourtant indispensables à l'environnement. Que 2019

révèle à la population la richesse de nos campagnes et le respect qu'elle lui doit.

Grands prédateurs

L'arrivée des grands prédateurs, voulue et «renforcée» pour le lynx, «naturelle» et secrète pour le loup, souhaitée et «encouragée» pour l'ours, force à la jouissance des fanatiques de la biodiversité à n'importe quel prix. Elle inquiète et pose de sérieux problèmes à l'élevage, celui des moutons en particulier, et influe fortement les milieux de la chasse qui n'ont aucun moyen pour évaluer l'impact réel de ceux-ci sur les espèces. Malheureusement, lorsque des effets négatifs sont constatés, il est souvent trop tard pour imaginer

des actions de protection pour le gibier. De plus, aucun responsable politique n'apporte de réelles solutions dans le paradoxe de favoriser la régulation naturelle des ongulés, tout en diminuant l'impact des prédateurs sur les animaux de rente! Les instances administratives fixent tout au plus des quotas de tirs annuels dans les rangs des loups et elles entrent en relation avec les lésés pour fixer des indemnités par rapport aux pertes et au manque à gagner, mais elles n'ont aucun état d'âme face à une détresse profes-

sionnelle, alors que les attaques continuent. Espérons un avenir meilleur en 2019?

La chasse et les chasseurs

Plusieurs événements dramatiques se sont déroulés récemment en France, et les détracteurs de la chasse n'ont pas manqué d'en profiter pour accuser les chasseurs des pires exactions. Personne n'est à l'abri d'un accident, mais il nous appartient de toujours rappeler à ceux qui ne connaissent pas la chasse, que le contexte suisse favorise

largement la sécurité, notamment par la formation et un arsenal légal important. Heureusement nos chasseurs, respectueux des lois, ne souffrent pas du dégât d'image que l'on peut observer ailleurs. En prenant la peine d'adopter une attitude courtoise lors des rencontres, le chasseur favorise l'acceptation de son activité. Souvent sur le terrain, je n'ai heureusement jamais été confronté à des personnes agressives, bien que la météo agréable ait favorisé les balades pédestres et la pratique du VTT. Souhaitons que les bonnes relations entre tous les usagers de la nature continuent.

Quid de la bécasse?

Pour les bécassiers, c'est à la fin 2019 qu'ils connaîtront la synthèse du projet lancé et soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, intitulé «Evaluation de l'influence de la chasse, des modifications de l'habitat et du dérangement sur les populations nicheuses de la bécasse des bois en Suisse». Même si elle est considérée comme non menacée à l'échelle internationale, la bécasse figure sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de Suisse, un point qui suffit à mobiliser les milieux protectionnistes qui veulent interdire la chasse de cet oiseau. Nous sommes donc en attente des résultats de ces recherches, dont les moindres détails ne manqueront pas d'être utilisés contre les prélèvements annuels possibles! Espérons que nous pourrions compter sur des conclusions claires, dénuées de tous sentiments négatifs et d'influences, afin de faire perdurer cette chasse qui met en scène des chiens parfaitement dressés et des hommes conscients d'une éthique indispensable.

Que 2019 soit formidable pour tous les passionnés de nature! ■



PASSION CHASSE

Postés pour les cerfs : sidérée... par le froid !

| Texte et photos *Théia*

JE PASSERAI MA JOURNÉE À ÊTRE IMPRESSIONNÉE PAR LA RÉSISTANCE DE CES HOMMES. DES STATUES QUI OBSERVENT LES ALENTOURS AVEC UNE PATIENCE SURPRENANTE ET QUI NE SOURCILLENT JAMAIS, MÊME LORSQU'ILS SONT MALMENÉS PAR UN VENT GLACIAL.

Les neuf compères se retrouvent sur un lieu-dit prédéterminé. C'est là que les postes sont décidés. Le chef d'équipe partira avec deux bâtons comme seules armes et sans chien. Il a une veste orange pour réaliser la traque. Il part avec cinq chasseurs pour les poster sur son passage.

Nous attendons ses ordres pour monter à l'endroit qui nous est dédié dans le seul pâturage du secteur de l'équipe, près de la Dôle. Il est possible que nous fassions bouger des animaux en allant nous installer et personne ne veut courir ce risque.

Le chasseur que j'accompagne m'explique que le gibier ne voit pas les couleurs flash, comme mon écharpe ou sa casquette orange mais qu'il détecte le moindre mouvement. Les recommandations sont donc de remuer un minimum pour ne pas se faire repérer par les animaux.

Dès le signal du chef d'équipe, la voiture nous mène à notre position. Alors qu'elle est garée sur le côté de la route, le chasseur prend soin de fermer délicatement les portières pour ne pas effrayer le gibier. Il s'as-



sure cependant de les verrouiller : obligation sécuritaire. La gelée recouvre l'herbe du pâturage. La bise, bien présente, glace l'air.

Premier poste... rien

Après avoir parcouru une centaine de mètres, nous nous installons à la lisière. Le chasseur s'appuie

contre un arbre et charge son fusil. Il m'aide à installer le tabouret portable qu'il m'a prêté. Tel un trichoptère, j'enroule le bas de mon corps dans une couverture : fourreau qui me permettra de supporter la température matinale.

Au loin nous entendons les bruits du traqueur qui s'approche. Puis

s'éloigne. Le chasseur remue peu, le canon de son fusil regarde la cime des arbres. Deux heures s'écoulent. Aucun froissement de feuille, pas d'animal en vue, aucun son de carabine.

Le silence de la forêt est surprenant à cette heure matinale. Il semble que même les oiseaux soient transis de froid. A l'approche de 10 heures nous entendons un son au loin peu définissable. Un appel du chef d'équipe nous confirme que cette session de chasse est finie. La corne retentit alors longuement près de mes oreilles. Cependant, avec la bise ambiante, le son s'entend peu, comme nous nous en sommes rendu compte. Un chasseur, posté non loin, n'entendra pas ce signal de fin et sera encore à son poste trente minutes après que l'équipe s'est retrouvée en contrebas... Très agréable avec ce froid...

Troisième poste... flûte!

Après la pause du repas, partage d'autant plus chaleureux que les rayons du soleil sont enfin perceptibles, il reste le temps pour une session de chasse avant l'arrivée de la nuit. La priorité est le tir de faons pendant qu'ils sont encore assez petits pour que leur âge puisse être facilement déterminé. Tout est plié, le rendez-vous est donné. Les voitures se suivent. Nous nous retrouvons tous sur un bord de route. Un compère s'est éclipsé, fatigué par son âge avancé. Un des membres de l'équipe n'a plus qu'une heure devant lui. Il va traquer avec sa chienne qu'il habille d'un blouson jaune. Il ne veut pas tarder. Alors que le chef de groupe dessine sur la vitre arrière de sa voiture le territoire à chasser, il a déjà démarré.

Avec un chasseur, nous suivons un collègue qui lui-même suit le chef qui montre les postes grâce à ses

warnings. La discrétion est de mise jusqu'à ce qu'il s'aperçoive que nous ne sommes pas garés où il pensait. Son exclamation ne plaît pas à une biche et un faon qui filent dans la pente juste au-dessous de sa voiture!

Nous nous postons à peine plus bas que la voiture pour éviter de tirer sur la carrosserie si jamais une bête se plaçait entre le véhicule et le chasseur. Le tireur se cale sur le talus alors qu'il me propose de me mettre contre un arbre un petit peu

plus bas. Il pose son canon au sol. Il est derrière moi et donc je ne peux l'observer que difficilement, mais je le sens, immobile, guetter les moindres bruits de la forêt. Debout, fusil à la main, il scrute les alentours dans l'attente d'une bête, sans se déplacer, sans parler. Pendant une heure qui s'écoule, rien ne bouge... Les cornes sonnent la fin de la journée de chasse. Après une discussion de groupe, chacun retourne dans ses pénates se réchauffer. ■



DANS LE RÉTRO

Sangliers – grosses montées d’adrénaline !

| Texte et illustrations Bernard Reymond

LE SANGLIER N’A PAS TOUJOURS ÉTÉ AUSSI ABONDANT QU’AUJOURD’HUI DANS LE CANTON DE VAUD, ET LE PRÉLÈVEMENT D’UN INDIVIDU N’ÉTAIT PAS AUSSI AISÉ. RÉCITS DE QUELQUES ANECDOTES EN RAPPORT AVEC L’HISTOIRE DE LA BÊTE NOIRE DU PIED DU JURA.

Durant ma carrière professionnelle de trente-sept ans, le sanglier a pris une place importante. En effet, *Sus crofa* ne laisse pas indifférent. Dans les années 1970 à 1980, les effectifs étaient bien au-dessous de l’abondance actuelle. Aussi, quand les bêtes noires figuraient au tableau, au terme de chasses souvent beaucoup plus difficiles qu’aujourd’hui, quelle jubilation ! Je me souviens de ces nemrods de l’époque qui allaient exposer le résultat de leurs exploits dans certains bistrots. Imaginez cela aujourd’hui !

Plus tard, la culture du maïs s’est développée dans nos campagnes et la courbe des populations est montée rapidement. Chacun sait que la coexistence entre la bête et l’agriculture n’est jamais facile. Il a fallu, dès le début, faire preuve de diplomatie et d’empathie vis-à-vis du milieu paysan, lors de situations de crise. Pour les gardes, ce n’était pas facile et il fallait beaucoup de disponibilité, surtout avant la désignation des experts pour les taxations.

Pendant des années et des années, des chasseurs volontaires



bénévoles, mobilisés dans le cadre des sociétés, et les surveillants auxiliaires ont participé à des opérations de remise en état des pâturages. Le garde permanent mettait aussi la main à la pâte, bien entendu... beaucoup de bonne volonté, de solidarité et d'efficacité, car dans cette corporation on connaît les activités de la terre. Ces efforts ont donné une bonne image du chasseur, en tous cas dans le monde rural.

Le sanglier a eu pour avantage d'être en première ligne pour argumenter en faveur du maintien de la chasse vaudoise. Durant la campagne précédant la votation du 13 mars 1977, les débats furent très animés. Nous avons pu démon-

trer par des chiffres et notre expérience de terrain que cette espèce devait absolument être régulée. Par la suite, les événements ont prouvé rapidement combien nous avions raison.

Ancienne réserve de chasse

Il y a plus de cinquante ans, le canton de Vaud avait mis en réserve – intégrale à l'époque – un vaste territoire au Pied du Jura, Moiry, Ferreyres, La Sarraz, Croy, Romainmôtier. Ce territoire mis à ban est réputé pour son ambiance sauvage, ses biotopes tout à fait particuliers avec une belle mosaïque de taillis, de chênaies, de buis et de prairies sèches. Il va de soi que le sanglier y a trouvé les meilleures conditions pour se développer. Cette réserve existe encore aujourd'hui, mais sur une surface plus réduite.

Il faut citer le nom de M. Jean RoCHAT de Mont-la-Ville, chasseur, garde auxiliaire et mécène, qui réussit son entreprise pour y implanter des faisans. Pour faciliter leur hivernage, des cultures de maïs étaient à disposition et, bien entendu, nos suidés en ont largement profité pour faire ripaille. Jeune garde, ce fut une grande chance pour apprendre à connaître cette espèce qui a toujours suscité beaucoup de passion. J'ai aussi eu l'honneur de guider, au clair de lune, le célèbre peintre animalier Robert Hainard.

Première charge d'intimidation

La nuit du 22 au 23 septembre 1972, je me suis installé confortablement pour un affût, qui promettait d'être long, au-dessus du village de Ferreyres. Nous ne comptons pas nos heures car nous savions que les bracos savaient aussi profiter de ce petit éden cynégétique. Sur le coup des 11 heures, les noirs sont arrivés. Avec la clarté de la lune montante

et l'absence de vent, je me régalaï. Vers minuit, branle-bas de combat, les bêtes quittaient les lieux, pour quelle raison? Une question qui est restée sans réponse, mais je me doutais bien qu'elles avaient perçu une présence humaine qui ne présageait rien de bon. La troupe a défilé et passé à quelques mètres de moi alors que je me retenais presque de respirer.

Tout d'un coup, dans l'arrière-garde, des soufflements et des grognements menaçants se sont fait entendre. Ouf! je les vois rentrer dans les buis. C'est terminé. Et bien non! L'un d'eux, gros costaud, est revenu contre moi et j'ai affronté, pour la première fois, une charge d'intimidation.

Un «Keiler» blessé qui charge

Le 16 novembre 1978, alors que la chasse bat son plein, les grandes manœuvres ont lieu au Pied du Jura. A midi, à mon domicile, j'ai rendez-vous avec un ami, William Dubouloz, photographe animalier (*voir encadré*).

Au moment du café, nous voyons arriver devant ma maison un automobiliste très énervé, et on le serait à moins. Sa voiture porte les traces d'un choc avec un gros sanglier, percuté quelque 500 mètres au-dessus de mon village, vraisemblablement décantoné par des traqueurs.

Le temps d'embarquer le chien de rouge et, bonne décision, mon superposé, nous nous rendons sur les lieux. Les traces du freinage et quelques débris de verre indiquent le point de départ. Rocky, le drahthaar est très motivé et c'est presque au pas de course que nous traversons un premier bout de forêt assez facile. Par contre, la zone de broussailles et d'épineux très dense qui commence ne sera pas une partie de plaisir. Impossible de continuer



«Ils arrivent».



le travail à la longe. Il faut donc se résoudre à libérer le chien. Rapidement, je regrette cette décision et, ô horreur! j'entends le chien crier et geindre. Il a été au contact, c'est certain et j'imagine le pire, mon fidèle compagnon à quatre pattes le ventre ouvert.

Heureusement, il revient tout tremblant mais sans blessure apparente. C'est alors que j'entends dans le fourré des castagnettes. Ce bruit correspond à l'expression «casser les noisettes» lue dans des ouvrages cynégétiques. C'est bel et bien le signe que le sanglier, furieux, claque des dents et va charger. Et cela va très vite. Le noir me vient droit dessus. Heureusement, j'ai attaché Rocky à mon ceinturon et je lâche mes deux coups. Ce n'est plus un acte de chasse, mais carrément de la légitime défense. Quelle montée d'adrénaline! Il est mort presque sur mes bottes. L'affaire terminée, j'ap-

précie à sa juste valeur la présence de Willy pour les photos et le partage de ces moments inoubliables.

Autre charge

Rebelote, le dimanche 27 janvier 1980. Je suis alerté par un automobiliste qui a percuté un sanglier. L'animal, rapidement remis sur patte, a disparu dans un petit bois dans la région de Ballens. Je le connais et je sais qu'on y trouve une zone de broussailles pratiquement impénétrables. Fort d'expériences antérieures, je contacte plusieurs surveillants auxiliaires, toujours prêts à rendre service.

Comme prévu, l'usage de la longe est impossible dans un tel fouillis. Il faut presque y aller à quatre pattes et le port d'une arme longue s'avère très problématique. La bête se déplace et je sens que ça va être chaud.

Tout d'un coup, je vois passer mon chien poursuivi par le sanglier. C'est

la corrida! La bête noire me fonce dessus. Olé! Il faut sauter sur le côté pour lui laisser le passage. Je «feraille» avec mon pistolet de service, un SIG P220, calibre 9 mm Para, mais la puissance d'arrêt est totalement insuffisante. Il faut la maîtrise du garde auxiliaire Rémy Magnenat pour mettre un terme à cet épisode. Quel soulagement d'entendre tonner le «drilling»!

Par la suite, d'autres recherches, en particulier sur les cerfs et ces sacrés sangliers, m'ont valu de fortes émotions... toujours, le moment critique où l'on arrive au dernier fourré et la décision difficile de détacher le chien et donner le coup de grâce. Si l'on pouvait connaître le nombre de pulsations dans de tels moments?

Le pire à venir

Le dimanche 13 juillet 1986, lors du traditionnel tir d'été de la Diana de Morges au Chalet Neuf du Mont-Tendre, les chasseurs, leurs familles et amis étaient réunis pour le repas. Quelques joutes amicales se déroulaient dans le pâturage: ball-trap et lièvre mobile sur rail permettaient à chacune et chacun de démontrer son adresse.

Cette année-là, la société avait innové en organisant un tir, canon lisse, sur une cible sanglier à une quarantaine de mètres. J'ai toujours apprécié toutes les disciplines du tir et je considérais que le garde professionnel devait accepter de se mesurer, en toute sportivité, avec les chasseurs. Aussi, j'ai souvent participé à ces concours aussi bien au fusil qu'à la carabine.

A l'invitation de M. Albert de Goumoëns, président, je me suis retrouvé sur le pas de tir sanglier, libre à ce moment après une période d'inactivité. Un départ de coup à vide, puis chargement de la balle. Concentration, respiration bloquée

et l'action du doigt sur la détente se prépare. Ô horreur! un petit garçon de 6 ans environ, tête blonde, apparaît.

Imaginez ce bambin derrière la cible. Entre celle-ci et la butte de terre et de rocher destinée à arrêter les projectiles, environ 1 m. A l'insu de tout le monde, l'enfant ramassait des bouts de plomb. Je ne souhaite à personne de vivre un tel moment. Depuis, je remercie la Providence et Celui d'en-haut. Comme l'a très bien dit Alexandre Vinet: «Un bref instant de défaillance peut anéantir le bonheur de toute une vie!» Ami chasseur, partout et surtout dans ces chasses aux sangliers si passionnelles et intenses, ne l'oublie jamais! ■

16 novembre 1978.



Parenthèse en hommage à William Dubouloz

Willy a transmis, à notre périodique, de nombreux documents de notre faune pendant des années. Il m'a permis aussi d'enrichir une volumineuse diapo-thèque, largement utilisée pour des missions didac-tiques. Hélas, au mois d'avril 2018, il nous a quittés. Cet article est pour moi l'occasion de lui rendre un bref hommage et rappeler combien il s'était engagé, comme chasseur d'images et moniteur pour la formation des chasseurs en Valais.

NOS PRODUITS SONT DISPONIBLES AUPRES
DE REVENDEURS SPECIALISES EXCLUSIFS,
ET EN LIGNE A L'ADRESSE SWAROVSKIOPTIK.COM



Z8i 0,75-6x20 VOYEZ D'AVANTAGE. RÉAGISSEZ PLUS RAPIDEMENT

L'optique ultime pour la chasse en battue, conçue par des experts pour vous assurer de ne jamais manquer un instant de l'action : la lunette Z8i 0,75-6x20 de SWAROVSKI OPTIK offre un champ de vision 30 % supérieur grâce au nouveau grossissement 0,75x **VIEWPLUS**. La fonction **CLICKONE** vous informe intuitivement lorsque le grossissement 1x est atteint, tandis que le nouveau réticule D-I vous permet de vous concentrer sur votre cible, sans distraction. Avec notre gamme d'accessoires exclusifs, soyez parfaitement équipé pour toutes les sorties de chasse. Lorsque chaque seconde compte - SWAROVSKI OPTIK.



SWAROVSKI
OPTIK

SEE THE UNSEEN

ACTUALITÉ

Des chiens de chasse à bonne école

| Texte Vincent Bürgy

INÉDIT EN SUISSE, UN LIEU POUR LA FORMATION DES CHIENS POUR LA CHASSE AU SANGLIER VA VOIR LE JOUR À ZÜRICH.



Walter Müllhaupt, président de la Communauté de travail pour les chiens de chasse, avec son chien de recherche au sang du Hanovre, Ares.

Refusée en septembre dernier par 84% des votants, l'initiative pour l'interdiction de la chasse dans le canton de Zurich n'a pas seulement constitué un soulagement pour les chasseurs locaux. Le rejet de cet objet de votation a également permis de réactiver un dossier mis en veilleuse durant plus d'une année. L'ouverture d'un site national pour la formation des chiens pour la chasse au sanglier va en effet

se concrétiser à Elgg (ZH), dans la région de Winterthour, comme l'ont annoncé il y a peu les porteurs du projet.

Ces installations, inédites en Suisse, devraient être progressivement mises en service dès l'été prochain. «Après le refus de cette initiative par une très large majorité des votants, une solution a pu être trouvée avec les autorités locales, les services cantonaux et les organisa-

tions impliquées pour que le projet aboutisse», relève Urs Philipp, responsable du département pêche et chasse auprès du canton de Zurich.

Unique en Suisse

La structure couvrira une surface de plus de six hectares, divisée en quatre enclos. Ouvert deux à cinq jours par semaine, uniquement en journée, le site ne pourra pas accueillir plus de cinq à huit personnes à la fois avec leurs chiens. «Le nombre de participants par jour est limité. Un sanglier ne peut être pris que pour six exercices par jour», note Walter Müllhaupt, président de la Communauté de travail pour les chiens de chasse (CoTCH) et du Groupe de compétence pour le sanglier en Suisse. Les coûts d'aménagement de ce lieu de formation, assumés conjointement par l'Office zurichois de la chasse et de la pêche et la Conférence suisse des services de la faune, de la chasse et de la pêche, se montent à 200 000 francs.

La mise en place d'une structure de ce type devenait pressante. L'ordonnance fédérale sur la chasse contraint en effet les cantons à assurer une formation adéquate pour

la chasse au sanglier. Aucune installation n'existe toutefois à ce jour en Suisse. Les propriétaires de chiens n'avaient jusque-là pas d'autre choix que de se rendre dans des pays limitrophes.

«Des personnes habitant en Allemagne, à proximité de la frontière suisse, pourront aussi venir à Elgg. Cela leur évitera de se déplacer jusque dans la région de Heidelberg, où se trouve le parc allemand le plus proche», déclare Walter Müllhaupt.

Le site prévu à Elgg est justement inspiré par la méthode allemande, où dix-neuf lieux de formation existent déjà. «Nous allons appliquer des normes reconnues internationalement, notamment en Allemagne. La

formation des chiens avec le gibier noir, ainsi que les règlements des examens et les conditions-cadres pour le fonctionnement de cette structure sont établis par un groupe de compétence de la Confédération et la CoTCH», ajoute Urs Philipp.

Opposition balayées

Les travaux de construction des enclos doivent débuter prochainement, avant l'introduction des sangliers sur le site au printemps 2019. Les animaux proviendront de parcs animaliers. Ces plans ont failli être contrecarrés par des organisations de défense des animaux, selon la *Neue Zürcher Zeitung*. Opposés aux battues menées pour traquer le

gibier, des activistes ont comparé ce projet à un «Guantánamo pour sangliers», en référence au camp de détention américain établi sur l'île de Cuba.

Walter Müllhaupt ne fait pas grand cas de ces critiques. «Il est absolument nécessaire d'entraîner des chiens de chasse pour leur montrer la nature et le danger émanant des sangliers, en vue de pouvoir lutter contre les dégâts causés par ces animaux. Ces bêtes sont par ailleurs capables d'éviter les battues sans chiens», estime le président de la CoTCH, qui représente les intérêts d'environ dix mille chasseurs et propriétaires de chiens de race. ■

— L'humour de Pascal Parrone —

POPULATION DE TIGRES EN HAUSSE AU NÉPAL



FAUNE

Les noces hivernales du bouquetin

| Texte et photos Georges Laurent

L'AUTOMNE AVEC SES COULEURS CHATOYANTES A JOUÉ SON ACTE. C'EST MAINTENANT AU TOUR DE L'HIVER DE PRENDRE POSSESSION DE LA MONTAGNE. SI UN HIVER RICHE EN NEIGE POUFREUSE FAIT LE BONHEUR DES SKIEURS, IL N'EST PAS APPRÉCIÉ D'ÉGALE MANIÈRE PAR LA FAUNE ALPESTRE CONDAMNÉE À AFFRONTER LE FROID ET LE MANQUE DE NOURRITURE, AMENUISANT PEU À PEU LES PLUS FORTES RÉSISTANCES.

Sil la plupart des chamois quittent leurs quartiers d'été pour se confiner à la limite supérieure des forêts, le bouquetin, pour sa part, aux approches de la mauvaise saison, recherche les bancs ensoleillés à l'abri des vents. Maître et seigneur sur son territoire, il s'est habitué à la présence de l'homme qui l'aborde facilement, en belle saison seulement car il en est tout autre en période hivernale. Lorsqu'une épaisse couche de neige recouvre les pentes, mieux vaut préparer son souffle et ses jambes car son approche ne se fait pas sans difficulté et parfois même avec quelques risques.

Chercher le spectacle

En hiver, l'accès aux rochers situés sous les écuries du Crêt dans le Haut val de Bagnes ne s'effectue pas sans peine. Le jour commence à poindre lorsque, depuis Bonatchiesse, j'entame la pente à forte déclivité qui mène à ces quartiers d'hiver des bouquetins. Après avoir longé sur la rive droite le petit tor-



rent prisonnier des glaces, je passe sur le versant opposé plus ensoleillé où la couche de neige est moins dense. Alors que le soleil apparaît, j'observe une dizaine de chamois à une cinquantaine de mètres qui, sans se hâter, se déplacent en file indienne pour rejoindre la forêt. Par prudence, j'ai remis mes appareils de photo dans mon sac de montagne afin d'avoir les mains libres et mieux assurer mes prises, car une glissade pourrait avoir de graves conséquences sur ces pentes accidentées. Suant de toutes parts, je parviens enfin sur un petit replat situé au bas de grands rochers qui forment une crique sur une centaine de mètres. En contemplant le magnifique spectacle qui s'offre à ma vue, je pense que le plaisir qu'apporte une randonnée est souvent lié à l'intensité de l'effort accompli. Sur la crête, solidement campés sur leurs jarrets d'acier, des bouquetins dressent le double arc de leurs imposantes cornes dans l'azur.

Un grand mâle

C'est le rut, les bouquetins sont en chaleur et se dépensent sans compter pour assurer la survie de l'espèce. Cornes rabaissées sur l'échine, langue pendante, ils suivent lentement les étagnes mais doivent faire preuve de patience car ces dernières se retournent parfois pour leur distribuer quelques coups de corne. Les mâles se positionnent toujours en dessous des femelles afin de mieux les renifler, et cela dans les rochers les plus escarpés. Durant le rut, les étagnes ne se séparent pas de leurs cabris, ce qui lui confère un air de famille qu'aucune agressivité ne vient troubler. Contrairement à celui du chamois, le rut du bouquetin est statique, fait de lents déplacements et de longues stations immobiles.



La température s'est radoucie. En me déplaçant en amont, j'enfonce dans la neige pourrie. Dans un pierrier, j'en ai même parfois jusqu'à mi-corps lorsque j'enfonce dans des cavités impossible à déceler. J'atteins enfin une large vire qui domine une

paroi de rochers d'où j'observe deux jeunes bouquetins, museau pointé vers l'avant, qui tentent d'approcher une femelle. Le ciel commence à se couvrir et le soleil perce timidement à travers de légers nuages pour s'éclipser discrètement derrière le massif

des Combins. D'un coup, la température baisse et une petite bise se manifeste. Il est temps de prendre le chemin du retour avant que les pentes gèlent. Complètement trempé, je me déchausse pour tordre mes chaussons imbibés d'eau. A ce moment apparaît un grand mâle au-dessus. En saisissant mon appareil de photo, j'effectue un faux mouvement et fait basculer une de mes chaussures dans le vide. Je la vois rebondir dans les rochers pour disparaître hors de ma vue sous un surplomb, une vingtaine de mètres plus bas. Rien ne sert de jurer, il faut partir à sa recherche en brassant la neige dans le couloir avec un pied nu, mais elle reste introuvable. A l'aide de mes jumelles, je distingue un lacet rouge qui pend dans les rochers où ma chaussure est restée coincée. Il était temps car mes pieds commencent à s'engourdir.

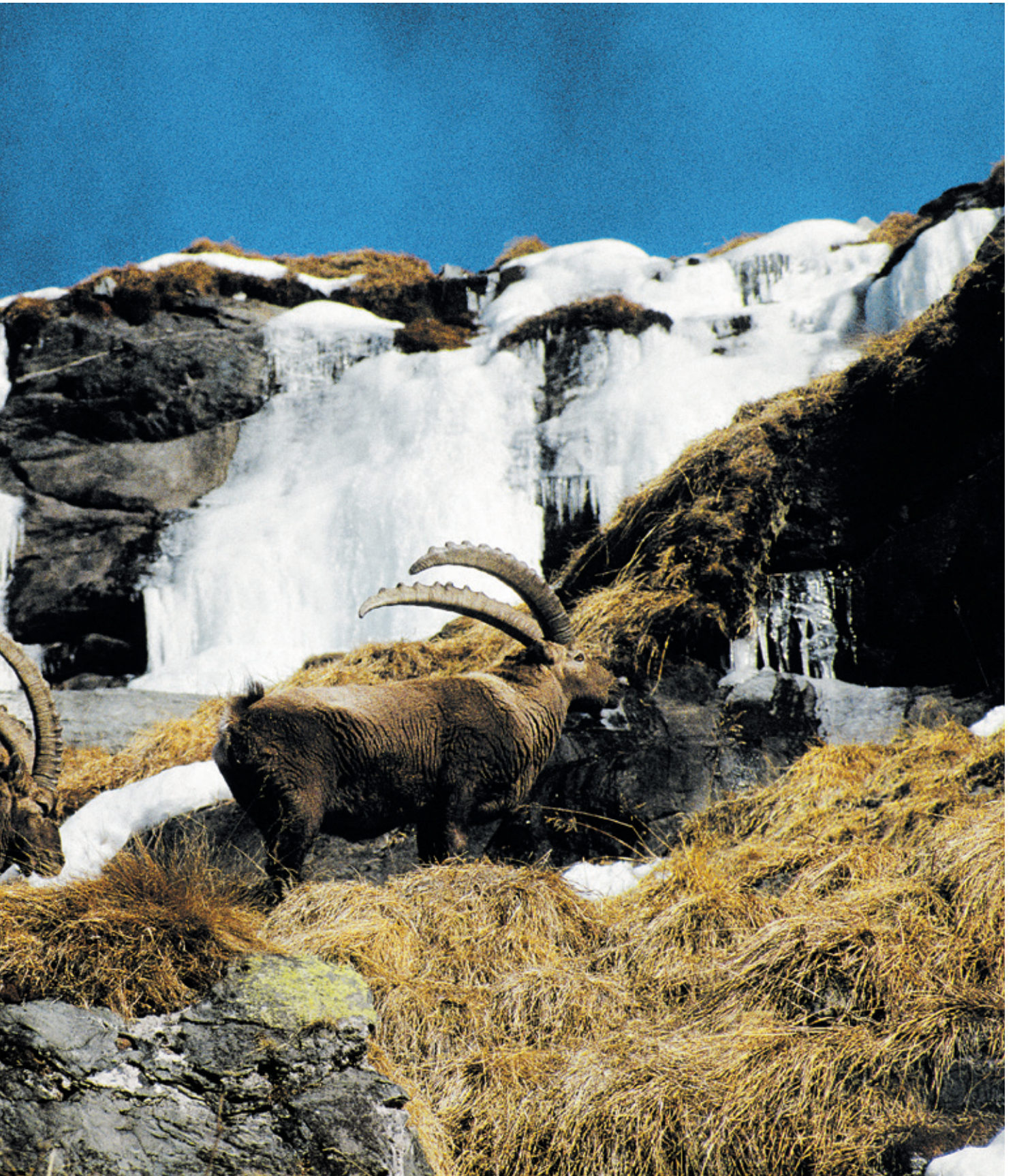
Mémorable journée

En me laissant glisser dans la neige le long du couloir, je retrouve enfin mon véhicule, transi de froid, mais avec le sentiment d'avoir vécu une mémorable journée.

Durant l'hiver, les bouquetins marquent leur préférence pour les pentes rocheuses les plus exposées. En raison de leur forte déclivité, la neige glisse en plaques laissant apparaître des touffes de féтуque qui assurent leur quotidien. Ils trouvent ainsi de meilleures conditions au-dessus de 2000 mètres qu'au bas de la vallée moins ensoleillée.

Le rut terminé, l'hiver montagnard enserre les bouquetins dans son étau de frimas et limite leurs déplacements. Lorsque la neige tombe en abondance, ils peuvent se cantonner à la limite supérieure de la forêt, mais pour quelques jours seulement. Au printemps, les sexes se séparent et le cycle annuel va reprendre son cours. ■





LÉGENDE OU RÉALITÉ

Heureuse rencontre

| Texte et photos *Chasie*

JEAN-LAURENT EN AVAIT GROS SUR LE CŒUR, MAIS LEILA, UNE JEUNE SUÉDOISE TÉTANISÉE, LUI AVAIT APPORTÉ UN CADEAU QUI L'AVAIT FAIT BONDIR DE JOIE. « J'AI RETROUVÉ DIANE, J'AI RETROUVÉ DIANE... » UNE AVENTURE DRAMATIQUE QUI SE TERMINE EN JOYEUSES RETROUVAILLES.

Diane! Quels souvenirs! Cette chienne du barrage était une merveilleuse compagne lorsque Jean-Laurent accompagnait son père pour la surveillance de la gare intermédiaire du téléphérique. C'est là que se transféraient d'un rail à l'autre les bennes chargées du ciment qui était acheminé de la plaine jusqu'au chantier. La longue distance de transport obligeait différents segments de câbles et de moteurs pour garantir la force nécessaire à l'entraînement des charges jusqu'à la gare d'arrivée, tout là-haut, dans la montagne où le mur en béton fermait de jour en jour un peu plus l'horizon. Les ouvriers de la station intermédiaire œuvraient inlassablement à la poussée des bennes pour le changement de rails. Mais il y avait des périodes creuses au courant de l'année. Cela dépendait des besoins au barrage mais aussi des nécessités d'entretien des câbles et poulies tout au long du parcours. Ces interruptions d'exploitation pouvaient durer parfois une nuit, parfois plusieurs jours. Certains employés se transformaient alors en gardiens des installations. La maintenance de la ligne demandait quelques acrobaties pour gravir les pylônes et procéder au graissage des roulements et poulies. Jean-Laurent aimait se promener le

La pie aimerait bien se rapprocher du grand-duc.



long du parcours du téléphérique et grimper aux échelles métalliques des pylônes jusqu'à la hauteur des plateformes de travail. Son père n'avait pas crainte car il savait que son fils ignorait le vertige et était habitué à escalader pentes et rochers lors des escapades en montagne. Lorsque le tour de gardiennage de la station était venu, Jean-Laurent ne manquait pas, quand les obligations scolaires le permettaient, d'accompagner son père. Il pouvait alors passer des nuits et des jours avec Diane. Les nuits étaient longues mais les heures de sommeil étaient courtes. Le gardien devait accomplir la tournée des locaux pour détecter d'éventuelles pannes des systèmes de fonctionnement ou de possibles présences de malfaisants. Remonter les horloges aux points stratégiques parsemés dans les halles imposait le réveil chaque deux heures. La ronde de sécurité durait un bon quart d'heure mais l'enthousiasme que montrait Diane à effectuer ce chemin encourageait le gardien.

«Diane n'est pas rentrée»

Diane, quelle douceur cette chienne! Ce berger allemand au pelage abondant et soyeux aimait se laisser cajoler et caresser le poil. Ce n'était qu'une apparence car lorsqu'un renard, un chat ou autres sources de chaleur approchaient le poste de garde, la chienne savait se montrer dissuasive. Puis un jour, le barrage a été couronné, les installations démontées et ouvriers, gardiens ou gardes-ligne désœuvrés. Qu'allait devenir Diane? Les gardiens ont décidé de la prendre en pension, tour à tour, dans leur famille. Jean-Laurent s'en est réjoui car il a pu poursuivre son amitié avec cette compagne qu'il adorait. Mais quelques années plus tard, tout s'est effondré. Un jour de septembre, le gardien Jean-



Quand les traquets mottoux se rencontrent.

Baptiste, tout attristé, a dû annoncer que Diane avait disparu. «Depuis deux jours, elle n'est pas revenue au mayen près de l'alpe.» En guise de consolation, chacun s'est mis en tête qu'elle avait choisi d'aller finir ses jours dans un endroit discret. Jean-Laurent en avait aussi fait son avis, mais mitigé. Il ne pouvait se résigner à croire que la chienne s'était envolée sans bruit. Certes, Diane avait un certain âge mais la forme était restée. La Providence allait lui donner raison dans des circonstances que jamais le meilleur des scénarios modernes n'aurait pu inventer.

«Un loup, un loup, sauvez-moi!»

Cela se déroule par un beau jour ensoleillé, le lendemain de l'annonce de la triste nouvelle. Comme il le faisait souvent, Jean-Laurent décide d'entreprendre une escapade en montagne. La chasse n'est pas encore ouverte et les marmottes peuvent se doroir au soleil sans risquer le dérangement par les coups de fusils des chasseurs. Jean-Laurent est trop jeune pour bénéficier du permis de chasse mais le mousqueton transformé de son père suffit à son bon-

heur. S'il n'en abuse pas, de temps en temps il met en pratique ce que ses anciens lui ont appris. Aussi, avant l'aurore il emprunte les chemins habituels qui le conduisent au-dessus de l'alpage. Il flâne. Le temps s'écoule lentement. Jean-Laurent veut profiter de ces beautés que seule la nature alpine sait exposer. Mais la nostalgie s'installe. Diane ne s'échappe pas de ses pensées. Combien de fois la chienne s'est-elle réjouie de l'escorter dans ces balades? Il ne saurait le dire. C'est comme si chaque fois elle avait été présente. Le prélèvement de deux marmottes arrive à le revigoriser. En fin d'après-midi, il décide de rentrer en direction du mayen où ses parents sont montés pour y passer l'automne avec le bétail. Jean-Laurent entame la descente tout en ne manquant pas de rester très prudent et d'observer attentivement chaque coin et recoin pour éviter de se faire pincer. Soudain, il n'en croit pas ses yeux. Un bonnet de laine se tapit derrière un petit mamelon. Il est prolongé par des touffes blondes. Un corps humain? Inerte? Quelle horreur! Plus il s'en approche plus Jean-Laurent se persuade qu'il s'agit d'un



Que se racontent le tétras-lyre et le bouquetin ?

cadavre recroquevillé sur le sol. Arrivé à quelques mètres, il aperçoit des yeux bleus, prostrés, fixés sur le bas du monticule. Jean-Laurent appelle. La tête blonde tressaute et une jeune fille se dresse sur ses jambes comme un ressort. Elle court, les bras tendus, vers Jean-Laurent. Elle s'accroche à son cou et se met à hurler «En varg, en varg, hjälp mig!» Eberlué, Jean-Laurent y perd son latin. «Je ne comprends rien». «Un loup, un loup, sauvez-moi!» Puis Jean-Laurent perçoit un râle, tout proche, dans le pierrier.

«Diane, Diane, ce n'est pas possible, c'est bien toi...»

Eh oui! La chienne, couchée parmi des pierres, peine à lever sa tête. Jean-Laurent ne sait plus de qui s'occuper en premier. Une jeune femme suspendue à son cou et sa Diane allongée au fond du trou. Il réussit à calmer la blonde apeurée et s'approche de Diane. «N'ayez pas peur, c'est ma chienne» dit-il. La jeune

femme se rassure quelque peu. Elle raconte et n'en finit pas. «J'étais sûre que c'était un loup comme on en voit dans les magazines. Il en existe dans notre pays. Je m'appelle Leila et j'habite en Suède. Je suis en vacances avec mes parents à la station touristique, près des Gouilles. Je marchais, tout heureuse, lorsque je me suis trouvée face à face avec la bête, étendue entre les rochers. J'ai eu l'impression qu'elle allait bondir pour m'attaquer. Je me suis complètement bloquée, tétanisée. Je suis là depuis je ne sais quelle heure. Je n'ose plus rentrer seule. Mes parents ne vont pas s'inquiéter avant le milieu de la nuit lorsqu'ils reviendront de leur promenade en plaine. Vous m'avez sauvée.» «Mais non mais non» répond Jean-Laurent. «Occupons-nous de Diane et nous aviserons ensuite.» La patte avant de la chienne s'était coincée et brisée entre deux cailloux du pierrier. Diane ne peut ni avancer ni reculer. Affaiblie, affamée, elle

bouge avec difficulté sa tête, mais la présence de Jean-Laurent lui redonne de la vigueur. Jean-Laurent la dégage. Il convient de parer au plus pressé. La nuit va assombrir les chemins et il n'est pas question de laisser Leila rejoindre seule le chalet de vacances. La jeune femme est encore perturbée et n'ose se déplacer sans la présence de Jean-Laurent. Par bonheur, non loin se trouve la grotte souterraine appelée «La Chale». Cette chambre naturelle, Jean-Laurent la connaît sur le bout des ongles pour y avoir souvent passé la nuit avec son père. Il sait qu'à l'intérieur il y a des couvertures, des vieux habits et aussi quelques nourritures dans des sachets suspendus à la voûte. La chienne pourra y passer la nuit mais Leila doit être rapatriée avant que les recherches ne s'engagent. Jean-Laurent s'active à prodiguer les premiers soins à Diane. Bandages et attelles de fortune soulagent la blessée. Celle-ci n'est pas dépaysée. Elle connaît aussi les lieux. Les marmottes sont entreposées à ses côtés, ce qui la rassure car elle sait que Jean-Laurent va revenir. La lune s'est levée et facilite le déplacement avec Leila jusqu'au hameau touristique, à deux heures de marche. Une fois les remerciements effectués et les identités échangées, les adieux demeurent brefs. Jean-Laurent est impatient de regagner «La Chale» pour retrouver la chienne et descendre au mayen avant le lever du jour. Fusil en bandoulière, il positionne les marmottes sur ses épaules et place la chienne par-dessus. Au petit matin, il arrive au mayen où ses parents sautent de joie en apercevant Diane. La chienne rétablie, les anciens gardiens se sont réunis à Noël devant une bonne fondue pour fêter ces retrouvailles. L'histoire ne dira pas si Leila et Jean-Laurent se sont à nouveau croisés en chemin. ■

POSTER : RENCONTRE AVEC LA PERDRIX BARTAVELLE

Une montagnarde par excellence

| Texte et photos *Odile Curchod*

TRÈS RECHERCHÉE PAR LES ORNITHOLOGUES ET LES PHOTOGRAPHES ANIMALIERS, LA PERDRIX BARTAVELLE EST UN OISEAU RARE ET SUJET À DES FLUCTUATIONS DE POPULATION ANNUELLES MARQUÉES.

La perdrix bartavelle est assez répandue localement, mais sa population totale a décliné de 80% en quarante ans. Sa survie est assurée dans les habitats les plus inaccessibles mais elle reste très sensible. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a décrété cette espèce comme potentiellement menacée et sur liste rouge. Selon Vogelwarte, quatre mille cinq cents couples nicheurs ont été recensés en 2016.

Cet oiseau a le dos gris cendré brunâtre, le haut de la poitrine gris bleuté, le ventre roux pâle et les flancs rayés de roux, de noir et de

crème. Son bec et le pourtour de l'œil sont rouges ce qui le rend encore plus beau. Il a une zone blanche de sa gorge qui descend un peu vers le haut de la poitrine et qui est bordée par un collier noir bien délimité sans mouchetures sur le cou, ainsi que des plumes sur les flancs marqués de deux bandes noires.

La distinction entre le coq et la poule est très difficile, vu l'absence de dysmorphie sexuelle. Seule leur attitude au printemps permet de les différencier. Le mâle se distingue par une tendance à guetter plus souvent et à chanter sur son promontoire durant les parades nup-

tiales. C'est d'ailleurs un moment privilégié pour pouvoir l'observer.

La perdrix bartavelle vit surtout sur les pentes alpines rocheuses ensoleillées. Montagnarde par excellence, elle se rencontre aussi haut que le lagopède alpin, malgré le fait que ce soit une méditerranéenne. Pagnol l'a d'ailleurs rendue célèbre dans *La Gloire de mon père*. Espèce commune dans les lieux secs, les broussailles, sur terrain rocailleux, on peut aussi la rencontrer au-delà de la limite des arbres. Son habitat combine rochers et graminées, dans de fortes pentes bien exposées. ■

Un cadeau de la nature

Voilà dix ans que je parcours un petit coin de paradis vaudois en moyenne montagne. J'observe, j'écoute, je jumelle et parfois je peux sortir une belle photo de faune. Un jour de novembre, en grim pant une combe raide sur le sentier, je vois au loin à environ septante mètres «un rocher sur un rocher», et devine une silhouette d'oiseau qui se détache sur le ciel bleu. Je sors mes jumelles et vois une perdrix bartavelle, la sentinelle sans doute. J'approche doucement sans grand espoir, certaine qu'elle va s'envoler. En avançant encore, prête avec mon matériel photo, je comprends avec stupéfaction qu'elle n'a pas peur de ma présence, et ne part que lorsque je suis à une trentaine de mètres. J'entends alors «caqueter» derrière le rocher et le miracle se produit, le cadeau de la nature inespéré. Sur ledit rocher, une, deux, trois, quatre, cinq, six, puis sept bartavelles qui cherchent la sentinelle se posent. Une occasion unique de faire cette photo (*poster*) qui selon un ami ornithologue est une vraie légende. Il n'en existe aucune autre en Suisse, avec autant d'individus. Un moment suspendu, béni, fascinant que je n'oublierai jamais. Merci chères perdrix et bon hiver!







INTERVIEW

Didier Castella, chef de la chasse fribourgeoise

| Propos recueillis par *Claude Yerly*

ÉLU AU CONSEIL D'ÉTAT FRIBOURGEOIS AU PRINTEMPS DERNIER À LA FAVEUR D'UNE ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE, DIDIER CASTELLA EST À LA TÊTE DE LA DIRECTION DES INSTITUTIONS DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS DE SON CANTON (DIAF), UN DÉPARTEMENT QUI COMPORTE LA CHASSE.



Didier Castella, vous êtes depuis quelques mois le «patron» de la chasse dans le canton de Fribourg. Ce domaine vous était-il familier avant d'accéder au gouvernement ?

Je ne suis pas chasseur, mais le domaine ne m'est pas étranger. Mon père était ingénieur forestier et chef d'un arrondissement en Gruyère. J'aimais beaucoup l'accompagner dans son travail en forêt, découvrir les différentes facettes de son métier et surtout y côtoyer les forestiers, les bûcherons et les gardes-faune. C'est dire si j'ai été imprégné par le respect de la nature et de ses équilibres. Après mes études (doctorat en physique), je me suis

spécialisé dans les questions environnementales et j'ai été, jusqu'à mon élection, responsable de ces questions au Secrétariat général du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Comment voyez-vous l'activité de chasse à l'heure actuelle ?

Les chasseurs ont su s'adapter à l'évolution de la société – on ne chasse plus pour se nourrir – et aux impératifs environnementaux. Le chasseur est aujourd'hui à la fois un acteur dans la régulation des espèces et un défenseur des milieux naturels. Il est devenu un maillon important dans la gestion de la

faune sauvage, mais aussi de la prévention des dégâts aux cultures et à la forêt. Il y a aussi dans la chasse un contact fort avec la nature et une grande part de passion, de tradition et de convivialité qu'il ne faut pas négliger.

La réglementation sur la chasse est très prolifique.

Est-ce bien nécessaire ?

Il est vrai que le domaine de la chasse est très, voire trop réglementé. Son statut est parfois trop compliqué. Je pense par exemple à la multitude des permis. Cela s'explique à la fois par des questions de sécurité et de sensibilité de la population à l'égard de la chasse, mais également par la multitude d'intérêts, parfois divergents, dans un même espace : ceux de la protection de la nature et des animaux, de l'agriculture, de la forêt, des promeneurs et bien sûr des chasseurs. Des arbitrages sont parfois nécessaires et donnent lieu à des normes réglementaires. Le législateur fait par ailleurs une large confiance aux disciples de saint Hubert en leur permettant d'utiliser une arme avec les risques que cela



comporte. Il s'agit aussi de donner à la population, présente dans la nature et en forêt, des gages suffisants quant à sa sécurité.

Ne pourrait-on pas malgré tout simplifier cette réglementation ?

Des améliorations sont évidemment possibles. Les lois et règlements actuels ont cependant l'avantage de fixer les missions des services administratifs ainsi que le rôle, les droits et les obligations des chasseurs. Il existe, il ne faut pas se le cacher, des difficultés, voire des tensions récurrentes et peut-être inévitables entre les agents qui ont la charge de faire exécuter cette réglementation et les chasseurs. Les problèmes proviennent souvent de défauts de communication, ou d'interprétations divergentes. Nous devons trouver des remèdes à cette situation, afin d'améliorer la compréhension et le respect réciproques entre tous les acteurs concernés.

Vous avez déjà des pistes pour améliorer la situation ?

La Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse (FFSC) est un partenaire privilégié, aussi bien dans le processus d'élaboration de la réglementation que dans son interprétation et sa mise en œuvre. J'attends de la FFSC qu'elle prenne des positions claires et consolidées à l'interne. Celles-ci doivent refléter la vision de tous les chasseurs sur les objets soumis à discussion. Nous pouvons comprendre le désir légitime de chacun de faire valoir son point de vue. Mais seule une réponse commune de la corporation des chasseurs apportera de la sérénité dans le traitement des affaires, tant au niveau de la DIAF que du SFF. Elle pourra garantir une meilleure cohésion et une défense crédible de leurs intérêts. La bonne collaboration que nous avons mise en place au travers du mandat de prestations entre la DIAF et la

FFSC est la preuve que tout ça est possible. Je le considère comme une sorte de charte de bonne collaboration, la base de l'attribution de certaines tâches d'intérêt public à la FFSC pour la réalisation d'objectifs communs dans le domaine de la faune, du maintien et de la protection de son habitat. Ce mandat mérite d'être poursuivi et éventuellement renforcé.

Quelles sont vos priorités dans le domaine de la chasse ?

Il s'agit d'abord de poursuivre et d'améliorer les relations entre la corporation des chasseurs, ses organes et ses membres d'une part, et le service en charge de la chasse, ses responsables et les gardes-faune d'autre part, dans un climat de confiance et de respect mutuels. J'ai pu constater qu'il y avait une grande sensibilité de part et d'autre dans ces relations, d'où l'importance de l'attention à donner au choix des

mots et à éviter des interprétations rapides de certaines dispositions ou situations. La mission des membres du service en charge de la protection de la faune et de la chasse est claire: elle relève du service public, ce qui implique une part de surveillance et une part d'accompagnement et de conseil. Il faut bien différencier l'erreur, qui peut toucher chacun et mérite une certaine compréhension, de la volonté de tricher qui doit être clairement sanctionnée.

Je citerais encore trois autres dossiers. La collaboration avec les chasseurs dans le cadre de la régulation des espèces et de la protection des faons doit être renforcée. Nous devons trouver rapidement une solution pour la régulation du cheptel

de sangliers, en redéfinissant notamment la période de chasse. Nous en discutons actuellement avec tous les acteurs concernés. La question des grands prédateurs, qui font l'objet de monitorings scientifiques depuis plusieurs années, est aussi d'actualité, compte tenu de la modification en cours de la Loi fédérale sur la chasse.

Il y aura lieu aussi de poursuivre les discussions constructives et les mesures prises dans le cadre des activités pastorales. Nous devons évaluer les mesures de protection, leur opportunité et leur potentiel de dérangement. Les chiens de protection de troupeaux peuvent poser problème dans les zones d'activités touristiques.

La question des stands de tir est encore importante. La DIAF entend collaborer très activement avec la FFSC et apporter son soutien à la recherche d'une solution satisfaisante, afin que les chasseurs puissent continuer à s'exercer régulièrement à la pratique du tir. Il en va de la sécurité des tirs à la chasse. Si nécessaire, les exigences légales devront être adaptées.

Enfin, dans le cadre du projet «Fribourg 4.0», la DIAF et ses services s'engagent pour proposer des solutions numériques simples et performantes pour la gestion «administrative» de la chasse et de la délivrance des permis. ■

PUBLICITÉ

Vêtements pour chasseur et chasseresse plus d'informations sur www.ruag-shop.ch



veste Palaearktis WNTR
Fr. 360.-

pantalon Palaearktis WNTR
Fr. 230.-



veston réversible HELIX
Fr. 295.-



MERKEL
GEAR

En vente dans les magasins spécialisés.

Together
ahead. **RUAG**



85 CARBONLIGHT

La Sako 85 Carbonlight est une carabine haut de gamme conçue pour les chasseurs qui recherchent le meilleur équipement possible.

Cette carabine de chasse polyvalente est la plus légère que Sako n'ait jamais fabriquée. Elle dispose d'une crosse en fibre de carbone avec une surface «Soft-touch» ainsi qu'une crosse à joue. La 85 Carbonlight est idéale pour le gibier de montagne, pour l'approche et est exceptionnellement confortable à porter, même lors de longues marches.

Plus d'informations sur les fonctionnalités et données techniques sur : www.outdoor-enterprise.ch

sako
demand perfection

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA SUISSE

Outdoor Enterprise SA | Via Prà Proed 2 | 6534 San Vittore | Tel. 091 791 27 18 | info@outdoor-enterprise.ch | www.outdoor-enterprise.ch

LE COIN DU PÊCHEUR

Quel avenir pour la pêche de loisir ?

| Texte et photos Comité directeur FSPG (Fédération des sociétés de pêche genevoises)

POUR LES PÊCHEURS GENEVOIS, LA POLITIQUE ÉTATIQUE APPLIQUÉE EN FAVEUR DE LA RÉHABILITATION DES MILIEUX AQUATIQUES EST UN ÉCHEC ET NE FAVORISE PAS UNE PÊCHE DE LOISIR DURABLE. PRISE DE POSITION :



Les facteurs qui transforment nos cours d'eau ne font que s'additionner les uns aux autres et nous éloignent chaque jour davantage des rivières où nous avons pêché par le passé. Ecluses, obstacles à la migration, pollutions chroniques, captages des eaux de

source, piscivores invasifs et, depuis quelques années, sécheresse récurrente et augmentation de la température de l'eau, nos rivières subissent des influences qui peuvent remettre en question la pratique de la pêche. Car à la faillite tragique de l'Etat et de la Confédération dans leur tâche

régaliennne de protéger les conditions de vie de nos poissons, s'est malheureusement ajoutée une idéologie conservatrice qui n'a pas su, ou pas voulu, développer des connaissances scientifiques et des instruments dont les gestionnaires de la pêche ont pourtant urgemment besoin. Cette

vision, incapable de s'affranchir du passé et de penser un avenir réalisable pour nos rivières, est donc aujourd'hui une menace aussi grande pour la pêche de loisir que le réchauffement climatique!

Mesures pour une pêche durable

La FSPG doit donc prendre ses distances avec cette idéologie contre-productive, et convaincre l'administration que la gestion conservatrice et normative telle que nous la pratiquons aujourd'hui doit être abandonnée. Ce que nous appelons de nos vœux, ce sont donc des mesures durables et fortes en faveur de la pêche de loisir, basées sur des expériences de terrain, des savoirs empiriques et des requêtes des pêcheurs. Il faudrait, en fin de compte, que la gestion des systèmes écologiques évolue avec les transformations que ces derniers subissent, et des connaissances que l'on en a. Cela revient, évidemment, à cesser de viser un idéal qui ne sera jamais atteint, et à ne plus craindre de tenter des choses et de faire des erreurs.

On pourrait, par exemple, offrir une pêche hivernale sur les cours d'eau urbains qui, aujourd'hui, ne produisent plus de salmonidés, utiliser les rivières qui s'assèchent systématiquement pour produire des poissons qu'on transférerait ensuite ailleurs, ou alors repenser globalement les objectifs de la gestion halieutique du Rhône et de l'Arve, puisque aucune des mesures visant à favoriser le retour naturel des ombres et des truites n'a été efficace, malgré les sommes astronomiques englouties par l'administration et les Services Industriels au profit des bureaux d'étude privés.

La tendance actuelle, qui voit les pêcheurs désertir progressivement nos cours d'eau, ne s'inversera que si l'Etat change radicalement de stratégie. Il est temps que la pêche de loisir devienne véritablement durable!

La pêche durable, pour l'OFEV, la plupart des associations qui protègent l'environnement, et même pour certains d'entre nous, ce serait une pêche dans laquelle les pêcheurs prélèvent ce que la nature

peut offrir, sans intervenir sur les peuplements piscicoles. Maintenir la pêche de loisir, ce serait donc agir pour que nos cours d'eau reviennent à un état idéal.

Echec d'une stratégie

Convaincus par cette belle et simple idée, nous nous sommes donc engagés, depuis trente ans, aux côtés de l'Etat et des associations environnementalistes, en faveur de la réhabilitation des milieux aquatiques.

Aujourd'hui, force est d'admettre que cette stratégie ne mène nulle part. L'énergie renouvelable des barrages hydro-électriques du Rhône a la cote même chez les plus verts des écologistes, alors qu'elle a pourtant provoqué la disparition des poissons d'eau vive dans ce fleuve!

L'incapacité de l'Etat à offrir de l'eau en qualité et en quantité suffisantes à nos poissons apparaît structurelle et indépendante des magistrats, et une écrasante majorité du Grand Conseil et du Conseil d'Etat voit d'un bon œil la poursuite d'un développement territorial qui



a fait disparaître la moitié de nos rivières cet été!

Aujourd'hui, le discours qui consiste à lier la pêche de loisir à un irréaliste retour des rivières à ce qu'elles étaient il y a un siècle ne mènera qu'à un appauvrissement généralisé du nombre d'espèces qui peuplent nos cours d'eau, et à la disparition de la pêche.

Stop au procès d'intention

Il est donc temps de clamer haut et fort:

- Que ce que nous voulons, c'est voir des poissons dans nos eaux, quitte à ce qu'ils aient vu le jour dans une boîte Vibert, dans une pisciculture, ou même dans un autre pays!
- Que nous ne croyons plus aux promesses des experts autoproclamés et des fins gestionnaires

qui n'ont fait qu'accompagner la chute vertigineuse de nos populations de poissons.

- Qu'il y en a marre de voir des centaines de pêcheurs renoncer au permis genevois au profit des truites de pisciculture d'Ormea ou du val Ferret, alors que l'Arve urbaine aurait pu répondre dix fois mieux à cette demande sociale légitime.
- Que nous n'en pouvons plus d'entendre une minorité de fonctionnaires clamer qu'on ne tire pas les oiseaux piscivores pour protéger des poissons de pisciculture, au prétexte que ces derniers n'ont aucune valeur, alors qu'ils n'ont pas pu empêcher la disparition de leurs homologues sauvages!
- Que nous en avons ras le bol, enfin, de ce procès d'intention permanent des amis de la nature, qui

voient parfois en nous des alliés de circonstance, mais qui considèrent, dès lors qu'il s'agit de défendre une pêche populaire, que nos motivations sont perverties par le plaisir de pêcher!

La pêche de loisir doit être un objet à défendre en tant que tel, et pas un moyen déguisé de nous voir imposer une vision égoïste de la nature que nous ne partageons pas!

La pêche durable, ce n'est donc pas la traque désespérée des chevesnes de l'Aire. C'est au contraire une activité humaine fondamentale, qui a de fortes dimensions sociales et économiques, et pas seulement des aspects écologiques négatifs, contrairement à ce qui a été injustement considéré jusque-là. Amis pêcheurs, soyez-en convaincus, la pêche de loisir mérite d'être défendue comme telle! ■

PUBLICITÉ



Toute l'équipe a eu le plaisir d'ouvrir le 8 décembre dernier et se réjouit de vous accueillir.

Lu	fermé
Ma	09 h 30 – 12 h 00 14 h 00 – 19 h 00
Me – Ve	09 h 30 – 18 h 00
Sa	09 h 30 – 13 h 00
Di	fermé

Armurerie Nouvelle Lausannoise
Avenue des Baumettes 3, 1020 Renens
+41 21 633 70 00, info@anlsa.ch
www.anlsa.ch

capra
ADVENTURES

THE PASSION OF HUNTING

- CHASSE AU CERF à p. de € **990.00**
- CHASSE AU MOUFLON à p. de € **690.00**
- CHASSE AU PETIT GIBIER à p. de € **1495.00**
- CHASSE AU KEILER EN TURQUIE à p. de € **890.00**

WWW.CAPRA-ADVENTURES.COM
TEL: 076 379 24 26



Un thème toujours brûlant

Truite arc-en-ciel: la FSP a organisé la réunion de l'ARGEFA

«C'est quoi le problème avec la truite arc-en-ciel?»: Cette question suscite depuis des années de vives discussions parmi les pêcheurs, s'est exclamé Roberto Zanetti, président central de la Fédération suisse de pêche FSP à l'ouverture du séminaire suivi par cent personnes à Saint-Gall.

Selon Roberto Zanetti, la Fédération suisse de pêche a déjà formulé sa position en 2011 dans une fiche informative. La FSP y plaide pour une libéralisation douce de l'interdiction actuelle – c'est-à-dire pour une autorisation modérée des secteurs pouvant bénéficier d'une exception là où la survie de la truite fario n'est plus possible. «Mais aussi, et pas uniquement après cet été caniculaire, nous devons nous demander si notre position est encore d'actualité», nous confie Zanetti. La pression augmente dans les milieux de la pêche pour que, dans les eaux fortement dégradées, on puisse maintenir la pêche grâce au repeuplement avec des truites arc-en-ciel. Le séminaire organisé par la FSP pour l'ARGEFA ambitionnait de permettre à chacun de se faire une opinion.

Ce que la Suisse a mis en place

Andreas Knutti de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) indique que «en Suisse, les poissons ne vont pas bien». L'OFEV poursuit une stratégie claire: revaloriser les habitats par la renaturation et assainir les obstacles à la migration. Pour l'OFEV, l'autorisation d'espèces non

indigènes n'est pas une alternative. L'OFEV doit toutefois examiner toute demande d'autorisation d'introduire une espèce de poisson non indigène. Le repeuplement avec des truites arc-en-ciel pourrait être autorisé au cas où il n'existerait aucun danger pour la faune et la flore, ce qui est actuellement le cas sur 250 à 300 plans d'eau de Suisse. Important: «Il s'agit ici d'espaces aquatiques fermés, des lacs de montagne pour la plupart». D'après Andreas Knutti, c'est la position officielle de l'OFEV et du Conseil fédéral, qui a été ainsi exprimée face à diverses motions politiques. Simultanément, Andreas Knutti a toutefois évoqué une certaine flexibilité, lorsque les conditions sont remplies. «Je comprends les intérêts des utilisateurs et je signale aussi que nous analysons chaque cas particulier de demande d'exception de manière approfondie. Mais pour Knutti, une libéralisation générale n'est pas nécessaire.

A quel point ce poisson est-il «étranger»?

Jusqu'où la truite arc-en-ciel est-elle considérée comme «non indi-

gène»? A quel degré est-elle un «corps étranger» importé? Lors de leurs exposés, Manuel Hinterhofer (A) et Ingo Kramer (D) ont contribué à le clarifier: la truite arc-en-ciel est tout de même présente dans l'espace alpin depuis près de cent quarante ans. Elle a été importée du Canada dès 1882. Une croyance erronée avance le fait qu'elle ne peut pratiquement pas se reproduire naturellement. «De nos jours, elle s'est propagée à peu près dans toute l'Autriche», nous dit Manuel Hinterhofer. Sur la concurrence directe entre la truite arc-en-ciel et la truite fario, Ingo Kramer n'y croit pas. Jusqu'à aujourd'hui, cela n'a pas été constaté sur les cours d'eau du Bade-Wurtemberg. Il souligne cependant que le repeuplement au moyen de truites arc-en-ciel n'est pas un remède miracle contre le réchauffement climatique et les eaux fortement aménagées. Seules des renaturations des eaux effectuées correctement apportent une amélioration écologique pour les poissons. Sebastian Hanfland (Bavière) a calmement évalué la situation sous l'aspect de la stratégie de l'UE pour la biodiversité: «Le repeuplement avec des espèces non indigènes comme la truite arc-en-ciel est moins dommageable que les remises à l'eau d'espèces indigènes issues de souches disparates.» ■



Kurt Bischof

Les sociétés en ont-elles besoin ?

Truite arc-en-ciel : de grandes différences parmi les pays alpins

La deuxième partie du séminaire ARGEFA a fourni un aperçu intéressant sur la situation dans les différents pays. A cet égard on constate de grandes différences entre les régions alpines. La table ronde finale a confirmé le dilemme pour les sociétés de pêche.

Rainer Kühnis (Liechtenstein), Ingo Kramer (Bade-Wurtemberg), Sebastian Hanfland (Bavière) et Manuel Hinterhofer (Autriche) ont illustré les différentes approches de leurs pays respectifs au sujet de la truite arc-en-ciel. Le Bade-Wurtemberg est le seul qui est aussi restrictif que la Suisse. Dans ce Land allemand, comme dans notre pays, le repeuplement avec des truites arc-en-ciel est aussi «un thème brûlant», nous a dit Kramer.

Acceptée depuis longtemps

Alors que le Liechtenstein s'engage fermement en faveur des re-naturations, même si on renonce à son repeuplement, la truite arc-en-ciel y est cependant acceptée avec sérénité. A contrario, la Bavière

adopte une pratique très réaliste: «Nous estimons les effets négatifs sur l'environnement comme négligeables» nous dit Sébastien Hanfland. Contrairement à une opinion largement répandue, il n'a pas constaté jusqu'à aujourd'hui en Bavière une éviction des truites et ombres communs indigènes par les truites arc-en-ciel. L'abandon du repeuplement avec des truites arc-en-ciel sur certains secteurs de rivières y rend simplement la pêche moins attractive. Et lorsque l'on a moins de chances de capture, l'entretien et la gestion par les sociétés diminuent aussi. En Autriche, la truite arc-en-ciel est plus ou moins admise dans tout le pays, tout en sachant que certains Länder en régulent le repeuplement.

Une certaine libéralisation

Lors de la table ronde finale, les opportunités et les dangers sont clairement apparus. D'un côté, le repeuplement constitue une atteinte certaine dans une nature qui fonctionne de manière autonome. De l'autre côté, en certains endroits, l'intégration de la truite arc-en-ciel dure depuis des générations sans que des inconvénients manifestes aient pu être constatés. Pour les pêcheuses et pêcheurs actifs et leurs sociétés, étant donné l'influence des problèmes climatiques, se pose la question de savoir durant combien de temps il y aura encore des poissons dans les rivières et les lacs. «Peut-être devons-nous effectivement tendre dès maintenant vers une certaine libéralisation, afin de maintenir en vie les sociétés de pêche», a déclaré avec diplomatie un participant dans le public. ■

Kurt Bischof



Sebastian Hanfland.



Rainer Kühnis.

Agenda FSP

Du 8 au 10 février 2019

Salon de la pêche
et de la chasse, Coire.

15 juin 2019

Assemblée des délégués
de la FSP, Soleure.

SL3



PERFORMANCE BEAUTIFULLY DESIGNED



Le SL3 annonce une nouvelle ère de fusils de chasse haut de gamme Beretta, combinant la meilleure technologie Beretta disponible dans nos différentes familles de produits.

Le résultat est une fusion entre des performances exceptionnelles sur le terrain, et un esthétisme élégant et travaillé.

Fabriqué à la main à GardoneValTrompia par nos armuriers les plus talentueux dont l'artisanat, la passion et la poursuite de la perfection animent notre atelier de fusils de Luxe.

Plus d'informations sur : www.outdoor-enterprise.ch

Importateur général pour la Suisse :
OUTDOOR ENTERPRISE SA
Via Pra Proed 2 | CH-6534 San Vittore
Tel. 091 791 27 18 | Fax. 091 791 81 66
info@outdoor-enterprise.ch
www.outdoor-enterprise.ch

 BERETTA

SOMMAIRE

CCC

Epreuves de chasse 2018 40

JURA BERNOIS

Confrérie Saint-Hubert
du Grand-Val hôte d'honneur
au Marché paysan de Moutier 42

JURA

Hommage à Pierre-Alain
Tendon, 1947-2018 43

VALAIS

Bilan de la chasse spéciale
aux cerfs 44

Conférence pour la forêt,
la faune et le paysage (CFP),
élection du conseiller d'Etat
Christophe Darbellay
au sein du comité 45

Formation 2019 des chiens
de rouge – Fédération
valaisanne des sociétés
de chasse (FVSC) 45

Assemblée générale
Diana Hérens 46

MÉMENTO 46

PETITES ANNONCES 47

PRÉSIDENTS DES SECTIONS 48

CORRESPONDANTS 48

ÉPHÉMÉRIDE 49

LA PAROLE AUX PRÉSIDENTS

Jean-Luc Berberat, JU



Jean-Luc Berberat, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 56 ans et professionnellement, je suis professeur à la Haute école pédagogique BEJUNE, institution qui forme les enseignants. Côté chasse, j'ai commencé à chasser à l'âge de 24 ans, dans la continuité de ma famille et de mes ancêtres. J'ai été secrétaire de la Fédération jurassienne des chasseurs pendant dix-sept ans, et je suis président depuis trois ans. J'ai également été vice-président de Diana Romande durant trois ans.

Quels sont les défis et les spécificités de la chasse jurassienne ?

Je pense d'abord que nous devons nous efforcer de mieux communiquer, et expliquer ce que nous faisons. J'emmène régulièrement des gens à la chasse dans cet objectif. J'ai même parfois l'impression de faire des relations publiques quand j'y vais, mais le rôle d'un président est de présenter la chasse au public, j'assume cette tâche avec plaisir et motivation.

Au niveau des dossiers principaux, il y a bien sûr celui de la sécurité dans la pratique de la chasse, car il faut absolument prévenir les accidents. Je crois que notre système de formation est bon, et nous nous efforçons de rester très attentifs sur cette question pour que la chasse continue à se dérouler en sécurité. La prolifération des sangliers, et les dégâts aux cultures et aux herbages constituent également un défi pour notre canton, mais c'est une constante de la plupart des pays européens. En tant que canton frontalier, nous vivons une situation particulière, les sangliers arrivent chez nous quand ils sont chassés en France, et inversement. Ça ne facilite pas les choses. Il y a aussi la question des grands prédateurs, et je pense que leur place au sein de notre environnement n'est pas un problème. En tant que chasseurs, nous devons défendre une nature riche et variée et le lynx fait partie de l'environnement. Les problèmes les plus urgents à suivre sont les atteintes aux territoires, l'urbanisation, les méthodes agricoles intensives et les parcs éoliens. Sur nos spécificités, je dirai que la chasse jurassienne est avant tout une chasse au sanglier et au chevreuil, et nous avons une forte tradition de chiens courants.

Quel rôle doit jouer Diana Romande selon vous ?

Diana Romande doit être une courroie de transmission entre les fédérations romandes et ChasseSuisse, à qui elle doit apporter la sensibilité latine. Il est fondamental d'avoir des représentants dans le comité national et le président de Diana Romande doit être présent à ce niveau. Je pense également que son rôle de communication doit être soutenu. Nous devons avoir une structure commune, capable d'être réactive vis-à-vis des médias, notamment lorsque de fausses informations sortent dans la presse. Nous devons être présents sur le terrain médiatique pour faire valoir notre avis.

Enfin, comment voyez-vous l'avenir de la chasse jurassienne ?

La chasse jurassienne n'est pas en péril, mais elle évolue. Nous nous dirigeons vers une société toujours plus individualiste, et la chasse n'y échappe pas. Le côté corporatiste et traditionnel tend à disparaître. Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est le comportement de certains sur les réseaux sociaux. La nature et la chasse évoluent dans un monde de temps long, en parallèle à l'instantanéité de l'internet. Je ne sais pas ce que ça va donner dans quelques années.

CLUB SUISSE DU CHIEN COURANT

Epreuves de chasse 2018

Durant l'été et l'automne, treize épreuves de chasse sur lièvre et/ou sur chevreuil pour chiens courants suisses ont été organisées dans les cantons suivants : Jura + Jura bernois (2), Vaud (1), Valais (2), Berne (1), Schwytz (3), Grisons (2) et Tessin (2).

Lorsque l'on sait que lors de chaque épreuve une dizaine de chiens sont engagés, impliquant autant de juges et de territoires de chasse réservés ainsi que trois ou quatre fois plus d'observateurs, on mesure la complexité de l'organisation d'une telle manifestation qui se déroule de 6 heures du matin au milieu de l'après-midi. En Suisse romande, elle est confiée aux groupes Romandie (VS, VD, FR, NE) et Nord-ouest Suisse (JU, Jb, NE).

Classement des premiers prix sur chevreuil (max.160 pts)

1. Larko - Gorges de la Lizerne, Schwytzois, mâle, à Sarrasin Vital, 1937 Orsières, 158 pts
2. Vara - Zyrah, Bernois, femelle, à Pfrunder Hans, 6403 Küsnacht, 157 pts
3. Binja - Dreiseenland, Jura, femelle, à Bossi Gottfried, 3204 Rosshäusern, 154 pts
4. Murtille - Cascade des Fayes, Jura, femelle, à Dobler Etienne, 2855 Glovelier, 151 pts
5. Baica - Spinatscha, Bernois, femelle, à Monney Jacques, 1041 Dommartin, 148 pts
6. Santana - Bergahorn, Schwytzois, mâle, à Hodel Kathrin, 6345 Neuheim, 143 pts



Larko.



Cheyenne.

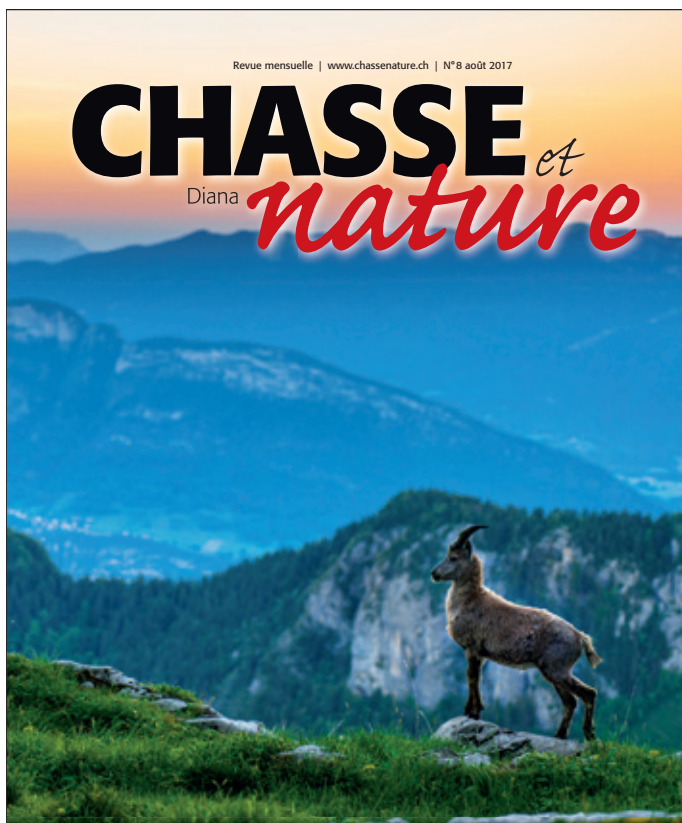
7. Indiva - Berner Jura, Schwytzois, femelle, à Schwendeler Peter, 6318 Walchwil, 135 pts
8. Ben - Weinberg, Bernois, mâle, à Looser Werner, 8767 Elm, 133 pts
9. Kiro - Rheinfels, Lucernois, mâle, à Härtsch Felix, 9230 Flawil, 133 pts.

Classement des premiers prix sur lièvre (max.140 pts)

1. Cheyenne - Varuna, Lucernois, femelle, à Duschèn Leo, 7530 Zernez, 140 pts
2. Electric Storm - Hunter's Enigma, Lucernois, femelle, à Jäger Walter, 7013 Domat-Ems, 138 pts
3. Olympia - Hunter's Enigma, Lucernois, femelle, à Costa Silvio, 7745 Li Curt, 138 pts
4. Orka - Pfywald, Lucernois, mâle, à Studer Thomas, 3953 Leuk-Stadt, 136 pts
5. Nesquik - Coteaux de la Cayrie, Jura, mâle, à Eichenberger Gilles, 2732 Reconvilier, 135 pts
6. Fisto - Schindelwald, Jura, mâle, à Cadruvi Josef, 7151 Schluein, 134 pts
7. Cina - Steinegg, Jura, femelle, à Rada Orlando, 7745 Li Curt, 133 pts
8. Clara - Domaine d'Isière, Schwytzois, femelle, à Terretaz Michel, 1955 Saint-Pierre de Clages, 132 pts
9. Dolly - Roccolo, Lucernois, femelle, à Schmid Albert, 7233 Jenaz, 128 pts
10. Evening Star - Hunter's Enigma, Lucernois, femelle, à Costa Giancarlo, 7745 Li Curt, 128 pts
11. Banja - Pfywald, Lucernois, femelle, à Tenner Gerasmus, 7165 Breil/Brigels, 127 pts
12. Dana - Horde du Bois Noir, Jura, femelle, à Gadiant Reto, 7204 Untervaz, 127 pts
13. Diana, Schwytzois, femelle, à Baillif Michaël, 1964 Conthey, 125 pts
14. Bassa - Altein, Lucernois, femelle, à Andry Guido, 7551 Ftan, 124 pts
15. Chira - Clüs, Lucernois, femelle, à Duschèn Marino, 7430 Thusis, 123 pts. ■

JPB

PUBLICITÉ



Revue mensuelle | www.chassenature.ch | N°8 août 2017

CHASSE et nature

Diana

Abonnements: OFFRE PROMOTIONNELLE!

Action «spécial parrainage»

Vous êtes déjà abonné mais une personne de votre entourage souhaite souscrire un nouvel abonnement d'un an?

Nous accordons au parrain une rétrocession de CHF 20.– par nouvel abonné enregistré.

Complétez le formulaire ci-joint et retournez-le par courrier ou courriel à notre adresse. A réception du règlement de la facture émise, nous vous contacterons pour définir les modalités de rétrocession à votre avantage. Conditions: le nouvel abonné n'habite pas à la même adresse et n'a pas déjà été au bénéfice d'un abonnement à *Chasse et Nature* durant les deux dernières années.

Bulletin de parrainage/abonnement (à imprimer et retourner signé)

Nom/prénom du parrain abonné:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

Nom/prénom du parrainé:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

TROPHÉES

Et si on faisait
parler l'ADN...

À LA MODE

La chasse
silencieuse

TESSIN

Canton aux
2200 chasseurs

A retourner à AdVantage SA, *Chasse et Nature*, Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
abo.chassenature@advantagesa.ch – tél. 021 800 44 37

JURA BERNOIS

Confrérie Saint-Hubert du Grand-Val
hôte d'honneur au Marché paysan de Moutier

Des centaines de visiteurs ont pu se procurer des produits du terroir au Marché paysan de Moutier (BE) le 1^{er} décembre. Un marché riche de plus de cinquante stands où l'on trouvait de tout : fruits et légumes ; lard et saucisses ; tresses et pains ; fromages et beurre ; confitures et miels, et bien plus encore... des produits fabriqués localement avec beaucoup d'amour. Le vin chaud ne manquait pas non plus. Le petit groupe de chasseurs de la Confrérie Saint-Hubert du Grand-Val a été présent en tant qu'invité d'honneur, une immense opportunité de présenter la chasse au



public. Le stand d'exposition et d'information a été monté en évidence devant l'entrée/sortie de l'ancien stand de tir de Moutier. Le dialogue entre chasseurs et visiteurs, jeunes et moins jeunes, seuls ou en famille, fut excellent.

L'intérêt pour la faune indigène et sa chasse fut très marqué, ce qui a conduit au succès de l'événement. ■

René Kaenzig



Hommage à Pierre-Alain Tendon, 1947-2018

Pierre-Alain a supporté avec courage la maladie qui était son quotidien depuis le début de l'année. Après de multiples interventions médicales, il est parti sur la pointe des pieds le lundi 29 octobre, discrètement, comme l'homme qu'il a toujours été.

Les nombreux amis venus entourer sa famille lors des obsèques ont tenu à rendre hommage à un homme fidèle et serviable qui savait en toutes circonstances s'adapter à la situation et créer une ambiance agréable et détendue.

Pierre-Alain est né le 13 janvier 1947, a passé sa jeunesse à Courfaivre et a terminé sa scolarité au Collège de Delémont. Il y rencontra ses amis de toujours Laurent, Jules, Heinz et Jeannot qui l'appelleront PAT, pour Pierre-Alain Tendon. Un groupe de camarades qui se retrouvaient presque chaque année pour partager une choucroute à la ferme-restaurant «Chez-les-Pics», en compagnie de leurs épouses.

Après un apprentissage de dessinateur géomètre, il travailla quelques années dans une scierie pour se faire un pécule afin de poursuivre sa formation professionnelle à l'École suisse du bois à Bienne; il y acquit une certification de chef d'entreprise en lien avec la filière du bois. Il travailla ensuite à Glovelier et y dirigea une importante scierie.

En 1975, engagé par la Coopération suisse, le couple s'installa avec ses deux enfants à Randgiro, au Rwanda. Pendant quatre ans, son travail consista essentiellement à replanter des arbres sur les collines typiques du Kivu rwandais. Puis un nouveau mandat lui fut confié, également pour quatre ans, à Madagascar. Souhaitant une scolarisation européenne pour ses enfants, la famille rentra au pays avec une petite Malgache née en 1980 et prénommée Virginie, qui fit le bonheur et la joie de tous.

Installé à Neyruz FR, Pierre-Alain travailla à la conduite de la scierie de Plain Fayon. Mais les enfants ayant terminé leurs études, il ressentit l'envie de retrouver le Jura. Une maison fut achetée sur les hauts de Delémont et PAT s'engagea, jusqu'à la retraite, dans un travail de représentation pour une firme suisse alémanique.

Ses loisirs ont été la pêche, les parties de cartes et, surtout, la chasse qu'il était heureux de partager avec son père et son frère, sans oublier les chiens Uma et Folète. Lors de l'ouverture de la chasse, la traditionnelle



choucroute au chalet, avec toute la famille, représente aujourd'hui un souvenir impérissable pour ses enfants et petits-enfants.

Que de forêts parcourues et de feux allumés à midi! Et lorsque le temps était très mauvais, le groupe familial se réfugiait au chalet, devant un feu de cheminée, pour un excellent repas, un verre ou deux, et toujours des parties de cartes très animées et joyeuses.

En octobre de cette année, Pierre-Alain participa à sa dernière chasse avec ses amis Georges et Marc venus «renforcer» le groupe: c'était dans la région de Chambion que PAT connaissait bien.

Marc a connu Pierre-Alain en 1987, lors des cours de formation pour chasseurs. Il a toujours apprécié son optimisme et sa gentillesse. Il se souviendra surtout que, sur son lit d'hôpital, alors que les médecins lui avaient appris que c'était la fin, PAT a eu le courage de lui dire qu'il avait eu une belle vie, bien remplie, fabuleuse, en compagnie de sa femme Laura, de ses enfants et petits-enfants!

Son dernier groupe de chasse, Walter, Georges, Marc – et même le chien Sugus! – le remercient de la chance de l'avoir connu!

Son groupe de chasse, JPB

VALAIS

Bilan de la chasse spéciale aux cerfs

La chasse complémentaire aux cerfs s'est déroulée du 23 novembre au 4 décembre 2018 dans huit différentes zones du Haut-Valais et du Valais romand. Durant cette période, les chasseurs ont prélevé 225 cerfs. Les objectifs ont ainsi été atteints dans quatre zones. Pour les quatre zones restantes, des tirs complémentaires par les gardes-chasse sont encore nécessaires afin d'assurer l'équilibre de la diversité des espèces.

 Durant la chasse ordinaire de septembre, les prélèvements planifiés de cerfs n'ont pas été réalisés dans toutes les régions. Pour cette raison, le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) a désigné huit zones pour une chasse spéciale aux cerfs pour une durée maximale de dix jours. Il s'agissait de trois zones dans le Haut-Valais dans la région de Conches - Aletsch et de cinq zones dans le Valais romand (régions de Derborence, Entremont, Trient et Illiez). L'objectif principal de la chasse spéciale était d'atteindre les quotas planifiés de prélèvements pour les femelles, afin de réguler les effectifs cerfs de manière durable. Ceci est nécessaire, d'une part pour la préservation de la diversité des espèces, et d'autre part pour une relation équilibrée entre les besoins de la forêt et la présence du gibier.


Au total, 439 chasseurs se sont annoncés pour participer à cette chasse spéciale. Les zones définies ont été fermées dès que le nombre de gibiers femelles planifié était atteint. Il s'agissait de prélever 140 cerfs femelles dans les trois zones délimitées dans le Haut-Valais et 90 dans les cinq zones délimitées dans le Valais romand. Les faons mâles et les daguets étaient également autorisés au tir sans toutefois être inclus dans le contingent. Dans le Haut-Valais, toutes zones confondues, 147 femelles et 21 mâles ont été prélevés. Pour le Valais romand, les chiffres se montent à 48 femelles et 9 mâles. Dans quatre zones sur cinq dans le Valais romand, les objectifs de prélèvements ont été partiellement atteints (Derborence, Entremont, Trient et Illiez). Dans ces zones, le gardiennage procédera à des tirs complémentaires, afin de parvenir aux

objectifs de la chasse complémentaire.

Dans les mois qui viennent, le SCPF analysera de manière détaillée les résultats de la saison de chasse et publiera, comme d'habitude, au printemps prochain les statistiques y relatives. L'accomplissement des objectifs de tir élevés de la chasse 2018, en particulier dans la région de Conches - Aletsch, devrait contribuer à l'amélioration de l'équilibre de la situation actuelle entre la forêt et le gibier. La mise en œuvre des mesures complémentaires du concept forêts-gibier Rarogne oriental - Conches élaboré en 2015 devrait contribuer à une amélioration supplémentaire de la situation. ■

SCPF

PUBLICITÉ



Fournitures d'horlogerie
CHARLES-LOUIS ROCHAT S.A.
 CH-1345 LE LIEU 021 841 18 13



Les Pommerets 45
 2037 Montéziillon
 032 731 84 27
 info@sunier-transports.ch
www.sunier-transports.ch

Sunier transports SA

Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP), élection du conseiller d'Etat Christophe Darbellay au sein du comité



Lors de l'assemblée plénière de la Conférence pour la forêt, la faune et le paysage du 29 novembre, Christophe Darbellay a été élu en tant que membre du comité.

La CFP est une conférence intercantonale en charge des forêts, de leur préservation et de leur exploitation, ainsi que de la faune sauvage, aussi bien du point de vue de sa protection que de la chasse et de la pêche.

Sa mission principale consiste à développer une politique durable pour la gestion de la forêt

et du paysage, la gestion des espèces sauvages terrestres et aquatiques, ainsi que la gestion des milieux et des écosystèmes.

La participation du canton du Valais à cette instance revêt une importance particulière dans sa volonté de conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, d'assurer l'équilibre des populations de faune sauvage et de gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier. ■

Formation 2019 des chiens de rouge Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC)



La Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC) organise en 2019 des cours et un examen pour les chiens de sang du Valais romand.

Dates

Cours d'introduction

Samedi 9 mars 2019

1^{er} entraînement

Samedi 20 avril 2019

2^e entraînement

Samedi 18 mai 2019

Examens

Samedi 29 juin 2019

Pour se présenter à l'examen, le chien inscrit doit avoir participé à toutes les journées de

cours officiels (Cf. règlement d'examen pour la formation des chiens de rouge de la FVSC: www.fvsc.ch).

A savoir

- le nombre d'inscriptions sera limité à 15 candidats;
- il ne sera admis qu'un chien par propriétaire ou conducteur;
- le chien doit être âgé de 15 mois minimum au moment de l'examen et vacciné.

Inscriptions

Dominique Praz
079 647 33.10
zarpcamp@netplus.ch
jusqu'au 28 février 2019.

Le comité de la FVSC encourage les intéressés à s'inscrire et à participer à cette formation dans le but de compléter leurs connaissances cynégétiques.

Par anticipation, il souhaite pleine réussite et beaucoup de satisfaction à tous les participant·e·s). ■

*Fédération valaisanne
des sociétés de chasse*

*Le responsable des chiens
de rouge, Dominique Praz*

VALAIS

Assemblée générale Diana Hérens

L'ennemi du chasseur n'est-t-il pas le chasseur lui-même?



Le président Vuignier a débuté son intervention par des paroles lourdes de sens, comme un rappel à cette minorité qui réduit à néant en quelques instants les efforts consentis par la corporation des chasseurs afin de donner une image positive au sein du public.

Formation, éthique, respect mutuel, etc., vains mots face à une image désastreuse publiée sur les réseaux sociaux ou un commentaire à la limite de l'admissible.

Pascal Vuignier l'a rappelé à l'attention de tout un chacun, la nature appartient à tout le monde, particulièrement en période de chasse. Pointer un vététiste avec son arme, agresser verbalement tel ou tel promeneur, sont des gestes qui dressent inéluctablement la population contre les disciples de saint Hubert.

Eclaircie au tableau, le refus par le canton de Zurich (canton urbain) du projet d'interdiction

de chasse sur son territoire à plus de 80 % est un signe que la chasse et les chasseurs ne sont pas aussi décriés que certains le souhaitent.

Un bref tour d'horizon a permis de rappeler les difficultés de la saison de chasse écoulée (chaleur, sécheresse depuis le printemps, etc.) et une perte hivernale suite à l'hiver 2017 - 2018 hors normes.

La présence avérée du loup dans nombre de régions pèse également lourd sur les cheptels de gibier.

La chasse «spéciale» pour réguler les effectifs de cervidés, souvent décriée par les disciples de saint Hubert, est, il faut le rappeler, organisée sous l'égide des services forestiers et basée sur l'évolution des dégâts pour délimiter les zones de chasse.

Pascal Vuignier a, malgré un tableau de la situation relativement sombre, prédit encore de belles années de chasse dans notre canton.

Relevons les interventions de G. Logean, député au Grand Conseil du canton du Valais, qui a annoncé la création d'un groupe chasse afin de rendre attentifs les députés aux soucis des chasseurs.

R. Udry, secrétaire général de Pro Tell, est venu plaider le NON à la loi de l'Union européenne sur les armes, source de soucis et de problèmes pour les chasseurs, tireurs et autres passionnés d'armes.

Enfin Jean-Michel Micheloud, membre du comité de Diana Romande, a relevé le souhait du nouveau président (P. Pittet) de mettre en avant et en priorité la communication, gage d'une bonne entente entre intervenants du monde de la chasse et le public. ■

Léonard Lathion

Mémento du chasseur

Jusqu'au 28.02.19	«Valais, faune sauvage, nature et paysage» Une exposition photo d'Alexandre Scheurer. Hotel Terminus.	Orsières
18.01.19	Conférence des présidents de ChasseSuisse Welle7, Schanzenstrasse 5	Berne
07.03.19	«Le Lynx, animal mystérieux». Une conférence de Fridolin Zimmerman, responsable du monitoring du lynx en Suisse au KORA. 20h, Beausobre.	Morges

Petites annonces

Éléments de chenil, prix sans concurrence.

Tél. 078 628 86 37 – www.grand-blettay.ch

A vendre rouge d'Hannover. Suite à un déménagement, je dois me séparer de ma chienne. C'est une gentille chienne douce et calme née le 20.03.2014. Chienne de compagnie ou alors possibilité de la former comme chien de rouge. Prix à discuter.

Tél. 079 546 89 94

En Côte-d'Or, venez préparer votre prochaine saison de chasse aux gros (ce-ch-sa) dans forêt de 3700 ha pour 2019-2020. 350 à 400 bracelets/saison. Week-end découverte, venaison partagée. Convivialité absolue, grand pavillon.

Tél. 0033 6 11 28 36 92 (port.) – 0033 4 72 37 12 31 (bur.)

A vendre chien de chasse. Suite à un déménagement je dois me séparer de mon chien de chasse. C'est un mâle né le 04.04.2012, croisé bruno du Jura avec petit courant bernois. Très bon chasseur sur le chevreuil. Prix à discuter.

Tél. 079 546 89 94

A vendre chien lucernois. Elevage «Culats». Naissance: 17.09.2018. R/M 4. Parents: Lion-Paummeroi LOF 33172/4566 x Hiris-Paummeroi LOF 32139/5490 LOS. Hiris: demande en cours. Eleveur: Frossard Patrick, 2353 Les Pommerats JU, Sur la Velle 15G. Prix: CHF 1200.–.

Tél. 079 620 45 59

A vendre pour raison de santé chien griffon nivernais 20 mois, après une très bonne première saison.

Tél. 079 563 88 33

Le contenu des petites annonces
n'engage ni la responsabilité de l'éditeur
ni celle de la rédaction !

Ciblez votre publicité

Ici votre annonce serait lue et votre contribution
à la pérennité de la revue appréciée!

AdVantage SA – Av. d'Ouchy 18, 1006 Lausanne – 021 800 44 37 – regie@advantagesa.ch

Marché de fourrures 2019

Le 9 février 2019 à St. Antoni,
Restaurant Senslerhof
dès 8h (jusqu'à midi)



Exposition des trophées
Marché avec de nombreux
stands
Produits viande gibier

Concert des cornes de
chasse Hubertus Sense

Restauration

Jagdschutzverein Hubertus
Sense

CHASSE ^{et} Diana *nature*

Je soussigné déclare souscrire un abonnement d'une année à la revue *Diana Chasse et Nature* et ceci dès le prochain numéro.

Merci de retourner ce bulletin d'abonnement à :
Revue *Diana Chasse et Nature*
AdVantage SA, avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne.
E-mail : abo.chassenature@advantagesa.ch

Tarif d'abonnement pour la Suisse : CHF 84.–/an
Tarif d'abonnement pour l'étranger : CHF 98.–/an

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

N° postal : _____

Localité : _____

Date : _____

Signature : _____

Présidents

DIANA ROMANDE : Pascal Pittet

Chemin Clos-du-Moulin 21, 1677 Prez-vers-Siviriez
Tél. 079 251 63 92 – president@dianaromande.ch

CHASSE SUISSE : Hanspeter Egli

Arneggerstrasse 36, 9204 Andwil
Tél. 071 380 08 10 – 079 416 14 55

FRIBOURG : Anton Merklé

Alpenweg 9, 3186 Düdingen
079 634 52 62 – anton.merkle@hin.ch

GENÈVE : Eric Schweizer

Route de La Gara 41, 1254 Jussy
Tél. 022 759 17 66 – 079 287 85 17

JURA : Jean-Luc Berberat

Sous-la-Forêt 2, 2853 Courfaivre
Tél. 032 426 61 42 – 077 402 16 89
berbes@bluewin.ch

JURA BERNOIS : Bernard Grossenbacher

Rue du Monnet 13, 2603 Péry
Tél. 032 485 12 61 – 078 890 47 74

NEUCHÂTEL : Jean-François Sunier

Les Pommerets 45, 2037 Montezillon
Tél. 079 418 07 27
jean-francois.sunier@sunier-transport.ch

VALAIS : Daniel Kalbermatter

Walmattenstrasse 28, 3952 La Souste
Tél. 027 473 14 14 – 079 307 70 24
Daniel.Kalbermatter@axa.ch

VAUD : Charles-Henri de Luze

Case postale 6983, 1002 Lausanne
Tél. 021 801 14 17 – 079 380 89 19

ACAV : Patrice Laffay

Chalet Les Dailles, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 027 783 30 41 – 079 310 77 91

ASB : Paul Duschèn

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC : Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.com

CCA : Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC : Paul Annen

Gisibachstrasse 10, 6405 Immensee
Tél. 041 850 21 18 – 079 541 78 94

SCAV : Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 947 60 45

SNACA : Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS : Simone Meili

Hägglingerstrasse 10, 5512 Wohlenschwil
Tel. 056 491 03 32 – 079 293 59 11
meili17@bluewin.ch

Correspondants

DIANA ROMANDE : Vincent Gillioz

Chemin des Frênes 24, 1927 Chemin-Dessus
Tél. 076 370 83 91 – redaction@chassenature.ch

CHASSE SUISSE : Secrétariat général

Bündtengasse 2, 4800 Zofingen,
david.clavadetscher@jagdschweiz.ch
Tél. 062 751 87 78 – 079 330 53 20

BERNE : Henri Baumgartner

Route de Chasseral 161, 2518 Nods
Tél. 032 751 69 79 – 079 262 72 34

FRIBOURG : Claude Yerly

Route du Verné 82, 1723 Marly
Tél. 079 379 80 71 – claude.yerly@hotmail.ch

GENÈVE : contact@chassegeneve.ch
JURA : info@chassenature.ch
NEUCHÂTEL : Giovanni Sammali

Rue du Rocher 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 66 42 – 079 842 16 70

VALAIS : Léonard Lathion

Route de Bieudron 22, 1996 Basse-Nendaz
Tél. 079 194 79 20

VAUD : Claude Chevalley

Avenue du Fey 28, 1510 Moudon
Tél. 021 905 71 91 – 079 212 91 21

ACAV : Jean-Noël Copt

Les Arlaches 22, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 079 241 48 19 – jannot@netplus.ch

ASB : Paul Duschèn

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC : Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.ch

CCA : Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC : Jean-Pierre Boegli

Rue du Brise-Vent 39, 2800 Delémont
Tél. 079 622 14 82 – jpboegli@chassejura.ch

SCAV : Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 414 43 42

SNACA : Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS : Cyril Camillieri

Chemin des jordils 18, 1261 Le Vaud
Tel. 022 366 71 95 – cyrilcamillieri@hotmail.com



CZ since 1936

Ephéméride



Janvier	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	8:12	16:47	3:24	13:58	
2	8:12	16:48	4:31	14:29	
3	8:12	16:49	5:36	15:04	
4	8:12	16:50	6:37	15:44	
5	8:12	16:51	7:33	16:30	
6	8:11	16:52	8:23	17:22	●
7	8:11	16:54	9:06	18:18	
8	8:11	16:55	9:42	19:17	
9	8:11	16:56	10:14	20:18	
10	8:10	16:57	10:41	21:19	
11	8:10	16:58	11:05	22:21	
12	8:09	17:00	11:29	23:23	
13	8:09	17:01	11:51	---	
14	8:08	17:02	12:15	0:27	◐
15	8:08	17:03	12:40	1:33	
16	8:07	17:05	13:09	2:41	
17	8:06	17:06	13:44	3:52	
18	8:06	17:08	14:27	5:03	
19	8:05	17:09	15:21	6:13	
20	8:04	17:10	16:25	7:18	
21	8:03	17:12	17:39	8:14	○
22	8:02	17:13	18:58	9:01	
23	8:01	17:15	20:18	9:39	
24	8:00	17:16	21:37	10:12	
25	7:59	17:18	22:52	10:41	
26	7:58	17:19	---	11:08	
27	7:57	17:21	0:05	11:34	◑
28	7:56	17:22	1:15	12:02	
29	7:55	17:24	2:24	12:32	
30	7:54	17:25	3:29	13:05	
31	7:53	17:27	4:31	13:43	

Février	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	7:52	17:28	5:28	14:27	
2	7:50	17:30	6:20	15:17	
3	7:49	17:31	7:04	16:11	
4	7:48	17:33	7:43	17:10	●
5	7:46	17:34	8:16	18:10	
6	7:45	17:36	8:44	19:11	
7	7:43	17:37	9:10	20:13	
8	7:42	17:39	9:33	21:15	
9	7:41	17:41	9:56	22:18	
10	7:39	17:42	10:18	23:21	



En vente dans les magasins spécialisés.

CZ 455 Standard
CHF 585.-
 cal. 17 HMR
 réf. no. 22427

CZ 455 Lux
CHF 640.-
 cal. 17 HMR
 réf. no. 22429

CZ 455 STS
CHF 570.-
 cal. 17 HMR
 réf. no. 28185



RUAG Ammotec Schweiz AG | Im Hölzlerli 10 | 8405 Winterthur | Schweiz
 Tel. 052 235 15 35 | Fax 052 232 27 38 | www.ruag-shop.ch

Together ahead. **RUAG**

P. Loup et A. Fragnière - Alphabet Restaurant, Fribourg

Caille farcie aux marrons, et sauce marchand de vin



Ingrédients pour 4 personnes

Caille

- 3 brins de persil
- 2 dl d'eau
- 4 cailles désossées (déjà désossées par votre boucher)
- 200 g de marrons sans la coque sel, poivre, sucre (une pincée ou selon votre goût)
- 20 g de beurre de l'huile pour la poêle
- 5 cure-dents

Sauce marchand de vin

- 5 dl de vin rouge de cuisine
- 1 cube de bouillon de légumes
- 3 dl d'eau
- 15 g de beurre sel, poivre
- 1 oignon haché

Farcir les cailles

Dans une casserole, mettre les marrons dans 2 dl d'eau, couvrir et porter à ébullition. Laisser 15 minutes puis bien les égoutter. Une fois tièdes, concasser les marrons et ajouter le persil haché et une pincée de sucre.

Ouvrir complètement chaque caille sur une planche à découper, saler, poivrer selon votre goût et placer les marrons bien au centre de chaque caille. Fermer les cailles avec les cure-dents.

Cuire les cailles

Chauffer la poêle avec l'huile. Une fois bien chaude, y placer les cailles, ajouter du beurre et les faire bien colorer. La coloration voulue obtenue, éteindre la plaque, placer un couvercle et laisser couvert pendant 20 minutes. Pendant ce temps:

Faire la sauce

Mettre dans une casserole le vin rouge et l'oignon haché et faites réduire aux trois quarts.

Ajouter le beurre, le cube de bouillon et l'eau, et faire cuire jusqu'à épaississement. Saler, poivrer selon votre goût. Mettre la sauce de côté à feu très doux et penser à remuer de temps en temps.

Vous pouvez accompagner ce plat des garnitures de chasse classique. Le conseil du chef: comme féculent, opter pour des pommes de terre grenaille cuites au four avec thym et huile d'olive. ■

JEU

La phrase du mois

Répondez aux définitions et reportez ensuite la lettre chiffrée à l'endroit indiqué, vous découvrirez une phrase d'un personnage connu.

| Par Marie-Christine Chèvre-Maillard

1. Etude des champignons

15			8	1	8		6	
----	--	--	---	---	---	--	---	--

2. Cri du corbeau

	13	8	5			2	15	2	9	10
--	----	---	---	--	--	---	----	---	---	----

3. Maladie des cervidés

11	6	3		8	15	5			3	
----	---	---	--	---	----	---	--	--	---	--

4. Renard des sables

4		9	9			
---	--	---	---	--	--	--

5. En forme de lamelle

1	5			1	1	6		8		15	
---	---	--	--	---	---	---	--	---	--	----	--

6. Elevage des moules

15			6	1	6		14			14		
----	--	--	---	---	---	--	----	--	--	----	--	--

7. Emanation

	4	4		14				
--	---	---	--	----	--	--	--	--

8. Propriété des végétaux se tournant vers la lumière

	2		6	8	10	13		12				
--	---	--	---	---	----	----	--	----	--	--	--	--

9. Rose trémière

	14	6	15	5			
--	----	---	----	---	--	--	--

10. Appareil utilisé à lancer des assiettes (un seul mot)

7	5	1	1	10	13	5	12
---	---	---	---	----	----	---	----

11. Empreintes laissées sur l'herbe par le grand gibier

4	8	14		2	2	3
---	---	----	--	---	---	---

12. Gibier d'eau qui vit sur la vase

1	6	15	6		8		
---	---	----	---	--	---	--	--

13. Culture qui recourt aux protections en matière plastique

12	1	5		10	6		14		10	14		
----	---	---	--	----	---	--	----	--	----	----	--	--

14. Excréments des cerfs

4	14	15			3
---	----	----	--	--	---

15. Morceaux de velours qui se détachent des bois des cervidés

	5	15	7		5	14	
--	---	----	---	--	---	----	--

16. Qui à la queue courte

7	13	5				8	14		
---	----	---	--	--	--	---	----	--	--

17. Bois de dix à vingt ans

12	2	13			6	3
----	---	----	--	--	---	---

18. Se dit d'un chien qui a des grandes oreilles

8	13	2	6	1	1	2
---	----	---	---	---	---	---

19. Palombe

	5	15	6		13
--	---	----	---	--	----

20. Donner du cor de chasse

		9	9				
--	--	---	---	--	--	--	--

21. Epoque à laquelle les perdrix s'accouplent

12	5		6	5	11	
----	---	--	---	---	----	--

22. Extrémité du museau du sanglier

7	8	14				
---	---	----	--	--	--	--

23. Jeune lièvre

1			13		5	
---	--	--	----	--	---	--

24. Ensemble de poils

12		1	5		
----	--	---	---	--	--

25. Miroir du chevreuil

13	8		2
----	---	--	---

26. Lièvre mâle

7	8			14	6	9
---	---	--	--	----	---	---

27. Femelle du daim

11	5	6	9	
----	---	---	---	--

28. Pelage du chien

13	8	7	2
----	---	---	---

Solution au prochain numéro

1	2	3		4	5	6	7	1	2		8	9	10		11	2	3				
12	13	8	7	1	2	15	2	3		2	3		4	8	13	10	3		8	9	10
11	2	3		3	8	1	14	10	6	9	3										

Solution du mois de décembre

Joyeux Noël à tous

Abonnez-vous !

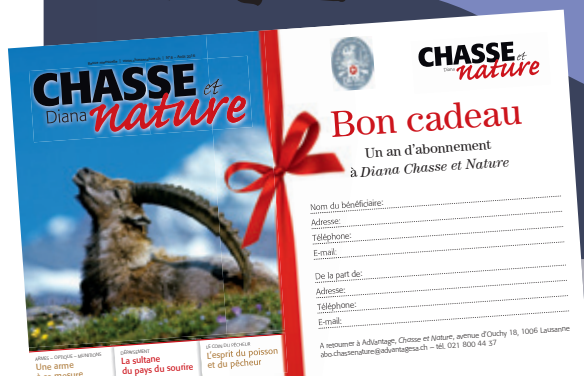
DIANA, CHASSE ET NATURE, LE MAGAZINE ROMAND
DE LA BIODIVERSITÉ ET DE SA GESTION...

Abonnement individuel, 12 numéros pour CHF 84.–

Abonnement commercial (restaurant, vétérinaire, etc.)

3x 12 numéros envoyés à une seule adresse postale pour CHF 120.–

Profitez d'offrir un bon cadeau ou de parrainer un-e ami-e...



abo.chassenature@advantagesa.ch – AdVantage SA, av. d'Ouchy 18, 1006 Lausanne